# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 8 MARS 1854.



Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARBY.
No 83, RUE DE CHARTRES.


NOUVELLE-ORLEANS :
MERCREDI MATIN, 8 MARS.

☞ Pour le Bulletin Commercial et la Liste Maritime, ainsi que les annonces d'Adjudications, voir la 2me page.

## NOUVELLES DIFFICULTES A LA HAVANE.

Il est impossible que tous les sujets de discorde qui naissent si souvent entre les autorités de Cuba et notre gouvernement n'aboutissent pas à une rupture définitive. Les capitaines-généraux qui se succèdent dans la colonie espagnole suivent une déplorable politique, et c'est à leur maladresse que la métropole sera un jour redevable de la perte de Cuba.

Le steamer Cahawba, commandant Craven, a apporté à Key-West la nouvelle que le steamer Black Warrior avait été saisi à la Havane. Voici comment un des officiers du Cahawba raconte cette affaire :

« Le Black Warrior est arrivé à la Havane dans la nuit du 1er courant, venant de Mobile avec un grand nombre de passagers et mille balles de coton qu'il transportait à New York. L'agent du navire, M. Charles Tyng, avait déjà fait en douane toutes les démarches nécessaires afin de ne pas perdre de temps. Dès que le steamer eut jeté l'ancre dans le port, un officier monta à bord et se fit remettre le manifeste. Le capitaine y déclarait que le navire était venu sur lest, le coton destiné à New York n'étant [illegible] pas à bord. C'est, à ce qu'il paraît, l'usage établi à la Havane, et jamais les steamers américains ne déclarent les marchandises qui ne sont point destinées à la Havane. Le collecteur avait ratifié la coutume et il n'avait jamais été question de faire payer aux steamers de droit de tonnage sur le fret qu'ils avaient pour New York, la Nlle-Orléans, ou Mobile. Cette mesure en effet eût empêché les vapeurs américains de s'arrêter à la Havane.

Le capitaine Buloch, commandant le Black Warrior, ne faisait donc que suivre un usage établi. Cependant, quelques heures après son arrivée, le collecteur lui ayant demandé si le manifeste était exact, il vint des doutes [illegible] capitaine Bulloch et craignant qu'on ne voulût saisir son bâtiment, il déclara qu'il avait à bord mille balles de coton et qu'il préparerait un nouveau manifeste où figurerait ce fret. Un manifeste peut être refait dans les douze heures qui suivent l'arrivée, et le capitaine Bulloch était donc parfaitement en règle. Le collecteur répondit qu'il ne voulait plus recevoir de papiers, et le commandant du Black Warrior, surpris [illegible] cette observation, s'empressa de retourner à son bord. Quel fut son étonnement de voir le steamer entouré de barges de déchargement, et, à bord, des officiers qui avaient reçu l'ordre de saisir le navire et de décharger la cargaison ! Cette opération fut néanmoins renvoyée au lendemain parce que [illegible] approchait.

Le lendemain, en effet, les officiers espagnols firent ouvrir les écoutilles, et le capitaine Bulloch, après cet acte de violence, amena son pavillon et se transporta avec ses officiers, son équipage et ses passagers à bord du steamer de guerre américain Fulton, commandant Watson. Le [illegible] au soir, ce dernier avait, dit-on, proposé au capitaine Buloch de s'amarrer aux flancs du Black Warrior et de le remorquer hors du port; [illegible] commandant que vingt minutes pour chauffer. Les feux étaient même allumés lorsque M. Tyng vint dire au commandant qu'il valait mieux ne pas aggraver les choses et laisser aux gouvernements de Washington et de Madrid le soin de régler la difficulté.

L'incident que nous venons de relater a produit à la Havane une profonde sensation. On craint évidemment que la rigueur extraordinaire déployée [illegible] les bâtiments ne finisse par lasser la patience du gouvernement américain.

Le Cahawba a laissé [illegible] consulat américain à la Havane, de porter au gouvernement [illegible] les nouvelles [illegible] Black Warrior et les [illegible] qui en accompagne, a quitté le port de la Havane dans la soirée du 2 courant. Les [illegible] navires américains [illegible] arboré leur pavillon [illegible] son passage et [illegible] qui était couvert d'une foule nombreuse [illegible] assister à ce départ. [illegible]

[illegible]

## CONVENTION DEMOCRATIQUE.

Les membres de la convention démocratique [illegible] pour faire choix des candidats qui devront être soutenus par le parti. Voici les noms de ceux qui ont obtenu la majorité des voix :

Pour Maire—M. John L. Lewis [illegible] voix [illegible] sur [illegible] concurrents.

Pour Trésorier—M. P. G. Collins, par deux voix [illegible] majorité.

Pour Contrôleur—M. R. J. Ker, 54 voix de majorité.

Pour Voyer—M. Hugh Grant, 62 voix de majorité.

Pour Commissaire des rues—M. Cummings.

## COSTUME DE COUR.

On sait qu'en vertu d'un ordre transmis par M. Marcy, secrétaire d'Etat, à nos agents diplomatiques à l'étranger, ceux-ci ont dû renoncer à l'habit brodé qu'ils avaient l'habitude d'endosser pour se présenter à la cour ou assister aux cérémonies publiques. M. Marcy tient à imposer impitoyablement aujourd'hui l'habit noir. Comme ce [illegible] d'habit dût être du drap, un de nos ministres, M. Soulé, a fait faire [illegible] en velours. Nous ne savons ce qu'a dû [illegible] M. Marcy de cette adroite évasion de son [illegible] toujours est-il qu'il n'a pas soufflé mot. Il trouve peut-être que le tailleur parisien de M. Soulé a fait preuve d'esprit, et nous ne serions pas étonnés de le voir recommander à tous nos ministres l'emploi du velours. Ce [illegible] certainement bien d'autres.

Mais tous nos ambassadeurs ne s'arrêtent pas à Paris en se rendant à leur poste ; la plupart [illegible] l'ordonnance ministérielle [illegible] au dénoûment de l'habit noir. M. Buchanan, ministre des Etats-Unis à Londres, est au nombre [illegible] intraitables démocrates. Il en est résulté qu'à l'ouverture du parlement, qui a eu lieu récemment, M. Buchanan n'a pu assister à la cérémonie, à moins de [illegible] chez lui avec tout le personnel de la légation. Son absence a été d'autant plus remarquée et a causé une sensation d'autant plus vive que sa place était [illegible].

On ne comprend pas que le lord chambellan [illegible] en faveur du ministre américain M. Buchanan, en effet, était invité à assister à la cérémonie en costume de cour ! Non, puisqu'il a ordre de son gouvernement de [illegible]. Le noble fripier de la couronne britannique eût bien pu [illegible] un autre code que celui de l'étiquette, le code de la politesse. On ne doit pas craindre d'ailleurs que l'exemple de nos ministres soit contagieux ! On aimera trop les broderies, les paillettes et le clinquant dans les cours européennes, pour qu'on vienne jamais à leur préférer le puritain habit noir.

Les journaux de Londres se sont montrés fort mécontents contre le grand chambellan. Quelques-uns [illegible] sans merci. Voici ce que nous lisons [illegible] London Examiner :

[illegible] le ministre américain n'a pu assister de droit qu'il possédait d'être admis à la cérémonie dans le costume diplomatique qu'il avait été assuré par son gouvernement. [illegible] alors été le [illegible] problème de savoir ce qui constitue un costume diplomatique, et [illegible] à propos de [illegible] et de broderies, une autre question de limite. [illegible] a [illegible] le fou le [illegible] représenté pas [illegible] Un chef sauvage qui se [illegible] à habit et complètement à la mode anglaise, à la chaussure, un chapeau, et comme il [illegible] que le plus beau [illegible] le chapeau de livrée galonné d'or dans tous les pays, tous les autres lui paraissaient laids et indignes de lui. Il existe peut-être entre les ministres qui appartiennent à la livrée et ceux qui n'y appartiennent pas, la même distinction que parmi les domestiques de grande maison, et les broderies s'y apprennent pas alors le degré de dignité. L'étiquette des cours peut être une agréable chose, mais il nous semble bien plus important d'entretenir des relations d'amitié avec les Etats-Unis dont la cordiale alliance nous devient plus nécessaire que jamais.

## DEPECHE TELEGRAPHIQUE
*Transmise à l'Abeille.*

### Législature de la Louisiane.

Baton Rouge, 7 mars—*Sénat.* — Le bill venu de la Chambre, qui autorise la ville à souscrire au chemin de fer de Pontchartrain, pour se relier celui de la Mobile, a été adopté.

M. McKay—Bill pour autoriser les gardiens du port de la Nlle-Orléans à nommer des députés et des commis.—Adopté.

Acte pourvoyant au paiement des pensions. —Adopté, ainsi que celui venant en aide à la succession de Alexander Gordon.

Le comité des finances a fait un rapport favorable à l'acte qui exempte de la taxe l'Association du "Seamens' Home," ainsi qu'à l'acte pour établir un fonds permanent pour les écoles publiques.

Le comité des réclamations a fait un rapport contre la demande de J. H. Maddox, comme imprimeur de la Convention qui a établi la nouvelle Constitution.

Le bill pour l'enregistrement des votants a été adopté sans modification importante. Ce bill décrète qu'il y aura un *Registre* nommé par le peuple, lequel aura le droit de nommer deux assistants dans chaque district représentatif, lesquels tiendront le registre des votants. L'électeur qui n'aura pas fait enregistrer son nom pourra néanmoins voter en prêtant serment qu'il a ce droit.

*Chambre*—Un bill a été adopté pour ordonner aux commissaires des terres marécageuses de faire certains travaux dans la paroisse St-Bernard.

## CHRONIQUE LOCALE.

### Premier District.

Incendie—Le feu a éclaté, hier à 1 heure et demie, dans une maison de la rue Hevin, entre Chronde et Freret. Une femme a reçu de graves brûlures.

Mauvais traitements—L'esclave Ellie, accompagnée de son enfant, s'est présentée hier au recorder Winter et l'a prié de la protéger contre les cruautés de Miss Hankley à laquelle elle appartient.

Arrestations—Ann Haywood a été arrêtée à la demande de Michael Harley qui l'accuse de vol. Michael O'Neil et Thos Kiberry ont été conduits au violon pour avoir aidé à l'évasion de John Joyce, qui est accusé d'avoir tué le nommé Burke.

### Deuxième District.

Enquêtes—Le coroner a pratiqué hier la levée du corps de l'esclave Sarah, trouvée morte dans une maison de la rue Toulouse, près Nayades. Verdict : morte d'une attaque d'apoplexie. Sarah appartenait à M. J. B. Groves et était âgée de 30 ans.

Une autre enquête a été tenue sur le corps de Patrick Burke, natif du comté Galway, Irlande, trouvé mort à l'Hôpital de Charité. Le verdict constate qu'il a succombé à une blessure faite, le 24 du mois dernier, par John Joyce, dans la maison No 81, rue St-Thomas. Burke avait 20 ans. Le [illegible] les nommés Kiberry et O'Neal d'avoir aidé le meurtrier à fuir. L'arrestation des prévenus est mentionnée plus haut.

Voies de fait—Wm Forest a fourni un cautionnement de $500 pour répondre à l'accusation d'avoir violemment assailli Edward Klock, slor.

Fausse alarme. — Le tocsin a signalé hier soir vers 8 heures et demie un incendie. Les pompes sont accourues dans le voisinage de la rue St-Louis qui leur était désignée comme le théâtre du sinistre, mais il n'y avait ni feu ni fumée. C'était une fausse alarme.

La Malle.—Il ne nous est parvenu hier aucun journal d'au delà de Columbus. Les irrégularités de la malle sont maintenant devenues une habitude, et le directeur-général des postes ne s'en préoccupe que médiocrement.

Sinistre.—Le bateau à vapeur *Cataract* a coulé ces jours derniers à Brickey's Landing, à quarante ou cinquante milles au-dessous de St-Louis. Les passagers se sont tous sauvés. On pense pouvoir relever le bateau.

Le télégraphe—Les dépêches télégraphiques que publient les journaux sont une de leurs plus fortes dépenses. Ils sont obligés de recevoir tout ce qui leur est transmis, et comme souvent la moitié des dépêches se compose d'avis insignifiants, ils sont obligés de payer fort cher des renseignements d'une nature secondaire auxquels le lecteur prend fort peu d'intérêt. La presse de New York, fatiguée de cette exploitation, semble vouloir y mettre un terme, et bien qu'aucune mesure n'ait encore été proposée [illegible] conférence de la cité impériale prendre de concert la résolution de changer l'état actuel des choses.—Les journaux de Pittsburg montrent les mêmes dispositions et parlent de supprimer entièrement leurs dépêches. La nouvelle leur en parviendra sans doute, à leurs agents [illegible] de ne leur envoyer que les nouvelles importantes.

Bénéfice de Jullien.—Le bénéfice de Jullien, le célèbre chef d'orchestre, a lieu ce soir dans la salle des Odd Fellows. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur le programme qu'il publie. Il y remarqueront, entre autres nouveautés, les *Adieux d'Amérique*, valse composée par Jullien depuis son arrivée à la Nouvelle-Orléans, les hymnes nationaux de la France, de l'Angleterre et de l'Amérique, des airs empruntés aux opéras les plus populaires. Le quadrille américain sera exécuté pour la dernière fois.

Quelques personnes croient que Jullien, après avoir donné plusieurs concerts à Mobile, doit revenir à la Nouvelle-Orléans. Elles se trompent. Jullien nous autorise à annoncer qu'il se rendra de Mobile au Nord, où il doit s'embarquer pour l'Europe.

Opéra Italien.—Mme Sontag joue ce soir le rôle de Rosine dans le *Barbier de Séville*. Tous les admirateurs de l'incomparable cantatrice seront au Théâtre St-Charles. Les places qui ne sont pas encore vendues pourront être prises au bureau de location, ce matin à dix heures.

Vente des biens de la succession Touro.—MM. Beard et May vendront le 13 du mois prochain une partie des biens de la succession Touro. Nous citerons entre autres, un lot de terre situé entre les rues St-Charles, Carondelet, Gravier et Union, et ayant dessus un beau magasin donnant un loyer de $1500 à $4,500 par an, un terrain et les bâtiments qui y sont construits, sis l'îlet borné par les rues du Camp, St-Charles, Julia et Girod, deux autres propriétés situées rue Julia, entre Baronne et Philippa, une autre dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Notre-Dame, Julia et Commerce, et enfin un terrain et une maison situés dans le district. Les acheteurs paieront au comptant le quart du montant de l'adjudication et le reste en un, deux et trois ans de crédit. Belle occasion pour les capitalistes.

M. Barnett Jr. & frères vendront le 12 avril une autre partie des biens de la succession Touro. Voici quelques-unes des propriétés qu'ils adjugeront : un lot de terre situé dans la rue Bourbon, entre Bienville et Douane, un lot de terre dans la rue Conti, entre Bourgogne et Rempart, un lot de terre situé dans la rue de l'Esplanade, 2e district, entre Bourbon et Royale, deux lots de terre dans la rue St-Ferdinand, entre Levée et Moreau, un lot de terre dans la rue des Remparts, entre St-Louis et Toulouse. Les conditions de la vente sont avantageuses. Voir aux avis.

Propriétés de valeur.—MM. Beard & May vendront à l'encan, le 18 de ce mois, de magnifiques propriétés comprenant la belle habitation de McCarty, située à Carrollton, dont les 49 arpents forment un admirable potager; trois beaux terrains dans l'îlet borné par les rues du Camp, St Charles, St Joseph et Delord, deux lots situés dans l'îlet borné par les rues Conti, St-Louis, Levée et Chartres, avec deux magasins en façade de granit; dix lots situés dans le quatrième district, dans l'îlet borné par les rues des Magasins, Camp, Philip et Première. Ces propriétés seront vendues sans limite ni réserve, et à des conditions fort avantageuses.

Hydropiper du Dr Geoghegan—On verra plus loin un avis du Dr. Geoghegan relatif à son extrait de *hydropiper*. Ce n'est pas là un de ces remèdes d'empirique, c'est une préparation dont l'innocuité a été maintes fois démontrée et que l'on emploie avec le plus grand succès dans le traitement des maladies chroniques. Les certificats de quelques-uns de nos médecins les plus renommés ne laissent aucun doute sur l'efficacité de ce remède. L'extrait de *hydropiper* est en vente chez J. Wright, 151, rue de Chartres.

L'homme ballon—Nous lisons dans un journal de Paris :

L'homme Ballon a renouvelé il y a quelques jours sur le boulevard extérieur de Monceaux, à Paris, son expérience vélocipède. Elle a, comme précédemment, très bien réussi et émerveillé tous les spectateurs. Cet inventeur a assuré qu'il pouvait faire quinze lieues à l'heure, dit que le vent favorable, suivre un cheval de course et distancer les locomotives des chemins de fer, sans fatigue.

Au reste, une douzaine d'industriels sont à l'œuvre déjà pour préparer des appareils aérostatiques semblables à celui de l'homme dont il s'agit, et tout annonce que des expériences curieuses vont avoir lieu. Un clown, qui assistait au dernier essai, disait qu'avec cet appareil il pourrait franchir la Seine d'un seul bond. Quoi qu'il en soit, il est presque certain qu'il doit surtir quelque chose de remarquable de la nouvelle invention qui met tous les aéronautes en émoi.

(Communiqué.)

Nouvelle-Orléans, ce 6 mars 1854.

Messieurs les Editeurs de l'Abeille,

*Messieurs,*

La Compagnie des Pompiers d'Orléans No 21, que j'ai l'honneur de commander depuis l'époque de son organisation, m'a chargé d'un devoir bien doux à remplir, mais qui cependant devient difficile lorsqu'il est consigné en des termes aussi bornés que les miennes. C'est une dette de reconnaissance qu'elle ne saurait payer, et dont elle ne s'acquitte que faiblement par un témoignage public. Les nombreuses ovations dont elle a été l'objet, samedi passé, lors que le Département du Feu célébrait son 17me anniversaire, ont stimulé l'ardeur de ses membres, et leur a fait comprendre combien il est doux de recevoir, par des marques quelconques, l'approbation de cette société pour le soutien de laquelle le corps des Pompiers a été institué.

La devise du No 21 est significative : "Courage et Charité !" dit-elle. A ne jamais se faire défaut, voilà sans tache ces mots de notre bannière, il ne faut non seulement du travail manuel mais des sacrifices personnels, connus du public orléanais : sacrifice de la santé, toujours, de la vie, parfois. Eh bien, malgré toutes les vicissitudes qui s'attachent aux devoirs du Pompier, ils deviennent agréables à ceux qui aiment à se vouer au bonheur de tous, lorsqu'ils sont appréciés.

Oui, nous aimons les applaudissements, (c'est naturel au genre humain) mais nous les chérissons bien plus lorsqu'ils émanent de cœurs charitables, de personnes dignes de notre respect, de dames, dont le bonheur semble consister à donner par tous les moyens possibles, une impulsion nouvelle à l'accord régnant des membres sociétaires des institutions du pays.

Aussi, pour ce généreux [illegible] toute particulière à notre égard, nous prions Mademoiselle OLYMPE, (de l'encoignure Douane et Chartres) de recevoir nos remercîments les plus sincères. Nos vœux pour votre prospérité, Mademoiselle, sont ardents ; mais sont nullifiés par cette bonté de votre cœur, comme de tous, et qui nous vaudra l'estime de notre population et de notre compagnie.

Vous avez ce remarqué, Mademoiselle Juliette Borghèse, sur notre bannière, la couronne de fleurs que vous nous avez envoyée. Elle nous est bien chère, fera époque dans l'histoire de notre corps, et nous rappellera votre doux souvenir. Puisse le public orléanais rendre justice à vos talens, comme il saura le faire aux monuments américaines, qui comme vous, ne demandent qu'une chose pour prospérer.—L'encouragement.

Aux autres dames de notre ville, qui ont bien voulu par leurs soins attentifs, participer à la décoration de notre pompe, nous sommes également reconnaissants.

En insérant cet article dans vos colonnes, messieurs les Editeurs de l'Abeille, vous obligerez les membres de la compagnie des Pompiers d'Orléans No 21, et vous serez permis à des cœurs reconnaissants de témoigner publiquement, combien ils sont redevables à Mesdemoiselles Olympe, Borghèse et autres, pour l'encouragement qu'elles ont su leur procurer.

Votre dévoué serviteur,

Jas. L. LAMOTHE,
Capitaine du No 21.

## FEUILLETON.

### LA FAMILLE JOUFFROY.

III.

La tante Prudence, restée seule avec sa nièce après le départ du cousin Jouffroy, demeura pendant quelque temps pensive.

—Ma tante,—dit Marianne, avec inquiétude,—est-ce qu'il se serait [illegible] que mon père était ce matin si distrait, très préoccupé ?

—Ce n'est pas seulement d'aujourd'hui que j'ai remarqué ses distractions, ses réticences : il a, depuis quelque temps, du moins je le crains, des chagrins secrets; mais, par fausse honte, il n'ose m'en faire l'aveu, redoutant mes reproches et surtout cet insupportable : *Ah ! ah ! je vous l'avais bien dit !*.... sempiternelle redite de celle-là dont les sages conseils n'ont pas été suivis. Ton père se trompe, je ne lui reprocherai jamais ce qui s'est fait contre son gré. Il est, je le sais, aussi bon qu'il est bon. Ta mère est parfois une terrible femme. J'ai grand'peur que, depuis qu'elle est complètement affolée par le mariage d'Aurélie, elle ne rende la vie dure à mon pauvre frère.

—Ne croyez pas cela; non, maman est vive, emportée, mais elle s'apaise aussi vite qu'elle se fâche ; puis, elle aime tant mon père et ma sœur ! Ah ! de ma vie je n'oublierai cet horrible jour où Aurélie s'était empoisonnée ! Que de larmes versées maman ! elle était comme folle; et, pendant la convalescence de ma sœur, que de soins, que de tendresses ! Elle l'a, ainsi que moi, veillée pendant plusieurs nuits. Tenez, ma tante, sans doute toutes les préférences de ma mère sont pour Aurélie, mais ces préférences ont leur source dans une affection si profonde, si vraiment passionnée, qu'on les excuse.

—Tu es, tu seras toujours la meilleure créature que je connaisse, ma petite Marianne...... Tant d'autres, à ta place ne montreraient pas cette résignation !

—Résignation bien facile, bien douce, ma bonne tante : ne suis-je pas auprès de vous ? ne me traitez-vous pas comme votre enfant ?... Et puis enfin, avouez-le : si d'autres que moi se seraient senties blessées des préférences dont nous parlons, combien en est-il qui, à la place d'Aurélie, auraient été gâtées par elles !

—Hum ! hum !—fit la vieille fille en grattant sa tempe droite du bout de son aiguille à tricoter.—Enfin, c'est ta sœur, et tu es généreuse.

—Soyez juste. Est-ce qu'Aurélie manque jamais de venir nous voir au moins une fois ou deux par semaine ? Malgré le tourbillon de fêtes où elle vit, nous a-t-elle jamais oubliées ?

—Oubliées.... Je ne dis pas cela.

—Lorsque, avant cet accident qui me retient ici depuis deux mois, j'allais chaque dimanche passer ma matinée avec Aurélie, si vous saviez comme elle était prévenante, gentille, empressée de deviner ce qui pouvait me plaire !.... Je ne revenais presque jamais de chez elle sans rapporter un petit présent...... des riens, sans doute, mais ils prouvaient qu'elle pensait toujours à moi....

—Elle a été assez richement dotée à ton préjudice pour te faire des cadeaux !

—Ma tante, je vous dirai toute ma pensée : Aurélie a voulu se tuer lorsqu'elle a cru à la rupture de son mariage avec monsieur de Villetaneuse; hé bien ! moi, je jurerais que, si elle avait su que nos parents me déshéritaient, pour ainsi dire, afin de la doter magnifiquement, elle eût renoncé à ce mariage....

—Crois cela, mon enfant. Après tout, il vaut toujours mieux, entre parents, croire le bien que le mal.

—Ma tante, je suis sûre de ce que j'avance, et même encore aujourd'hui, si elle savait l'histoire de sa dot.... (elle l'ignore, maman ayant prié monsieur de Villetaneuse de garder le secret à ce sujet), Aurélie serait désolée de cette injustice.

—Peut-être bien, car il y a encore en elle un fond de bons sentiments.

—Et il en sera toujours ainsi, ma tante.

—Espérons-le, mon enfant.

—Voulez-vous une preuve de ce que j'affirme ?

—Voyons la preuve.

—Vous ai-je raconté ce que ma sœur m'a dit au sujet de sa belle coupe ?

—Quelle belle coupe ?

—Celle que le prince Maximilien lui a donnée : ce prince dont on fait tant d'éloges.

—Non, tu ne m'as jamais parlé de cette coupe.

—Elle est magnifique. Or, savez vous quel est l'auteur de ce chef-d'œuvre ? C'est Fortuné ! Aussi Aurélie me disait un matin, en me montrant cette coupe, qu'elle garde précieusement dans sa chambre à coucher :

—Vois, petite sœur, parmi les objets de luxe que je possède, mon trésor le plus précieux ; ce présent m'a été fait par un prince dont mon mari a mérité l'estime, et de cette estime on doit être fier, car chaque jour j'entends vanter l'adorable bonté, la délicatesse exquise et le caractère chevaleresque de ce prince. Puis cette coupe est l'œuvre de notre cousin Fortuné.—Aurélie hésitait à continuer ; sa charmante figure semblait s'attrister.—Achève donc, chère sœur, lui ai-je dit.—Eh bien, » a-t-elle ajouté, si par hasard je devais un jour être malheureuse, je trouverais dans les souvenirs qui pour moi se rattachent à cette coupe, sinon la consolation de mes chagrins, du moins le courage de m'y résigner, en me rappelant qu'il a tenu qu'à moi d'épouser le célèbre artiste dont cet objet d'art est le chef d'œuvre. » Je baisai la main du meilleur des hommes, je n'ai pas le droit de me plaindre de mon sort. » En parlant ainsi, Aurélie avait les larmes aux yeux. Avouez, ma tante, que de telles paroles prouvent qu'elle n'a perdu aucune de ses qualités, que son cœur est toujours le même.

—Mon enfant, reprit la tante Prudence après avoir très attentivement écouté sa nièce,—quand Aurélie t'a-t-elle dit cela ?

—Je me le rappelle maintenant : c'est le jour où cet malheureux accident m'est arrivé, et ces jours-là étaient, de plus, le courageux dévouement de notre bonne femme de ménage. Oui, je me le rappelle, c'était un dimanche, je revenais en fiacre de chez Aurélie. Je m'explique maintenant comment, dans la première émotion de notre accident, j'ai oublié de vous raconter notre entretien.

—Ainsi, ta sœur t'a dit : *Si je devais un jour être malheureuse*, et elle avait les larmes aux yeux en te parlant ainsi ?

—Oui, ma tante.

—Oh ! mes pressentiments..... je devrais dire mes certitudes !

—Vous m'inquiétez ! Expliquez-vous de grâce !

—Ta sœur ne t'a rien confié qui pût te faire supposer qu'elle eût à se plaindre de son mari ?

—Au contraire, ma tante, elle ne louait toujours du contraire.

—Oh ! sans doute.... l'orgueil !.... la mauvaise et fausse honte d'avouer une déception retient toute confidence !.... Ici on dévore ses chagrins en secret ! on a la mort dans l'âme et le sourire aux lèvres !

—Comment, ma tante, vous craignez que....

—Quand tu allais chez ta sœur, voyais-tu souvent son mari chez elle ?

—Non, ma tante : il savait qu'Aurélie et moi nous désirions être seules. Je l'ai vu très rarement.

—Comment te traitait-il ?

—Avec beaucoup d'égards. Il était aussi très poli, très prévenant pour moi. Il s'excusait de n'être jamais venu vous voir, parce qu'il savait, disait-il, que vous étiez brouillée avec ma mère, et que....

—Oui, oui, ce beau monsieur craignait que la tante Prudence n'y vît trop clair à travers ses lunettes.

—Mon Dieu ! vous croyez qu'Aurélie n'est pas heureuse ?

—Elle t'a dit, il y a deux mois, les larmes aux yeux :—Si je devais être malheureuse un jour...

—Oui, ma tante, *si je devais*.. c'était une simple supposition.

—Ah ! mon enfant, les gens heureux ne font guère de ces suppositions-là.

—Mais chaque fois qu'Aurélie vient nous voir, n'est-elle pas la première à nous dire que son mari est charmant pour elle ?

—Certainement, elle est la première à le dire, et peut-être la dernière à le penser, d'autant plus que, depuis environ deux mois qu'elle t'a parlé du triste sort qui pourrait être un jour le sien, ta sœur ne tarit point sur son bonheur. Elle jouit, à l'entendre, d'une félicité parfaite, complète et céleste ! A l'appui de la chose, ce sont des narrations, des amplifications à n'en pas finir sur les fêtes où elle brille, sur le grand monde qu'elle fréquente. Car il va de soi que les Huguet, les Chamoussel et autres Richardet, anciens amis de sa famille, sont des croquants indignes de la société de madame la comtesse ! qui me paraît, surtout depuis quelque temps, chercher à s'étourdir sur la sottise qu'elle s'est enfin tête à faire.

—Hélas ! ma tante, si le malheur voulait qu'il en fût ainsi, combien cette pauvre Aurélie serait à plaindre !

—A plaindre ! ma foi non ! Les bons avis ne lui ont pas manqué ; elle n'en a tenu compte, tant pis pour elle ! Sais-tu qui je plains véritablement ? C'est ton pauvre père, dont la bonté est excessive ; ta mère et ta sœur sont des folles. Et j'irai m'intéresser à ces ahuries de Chaillot ! Allons donc !

—Chère tante, vous faites comme cela la méchante ; puis le moment venu d'être indulgente et compatissante, et vous l'êtes plus que toute autre.

—Ah bien oui, compte là-dessus !

—Ma tante, on a sonné, on a ouvert, entendez-vous les pas de plusieurs personnes dans le salon ? Oh ! Mon Dieu ! si c'était....

Marianne n'acheva pas, la porte s'ouvrit, et le cousin Roussel, accompagné de Fortuné, entra dans la chambre de la vieille fille.

IV.

Joseph Roussel, selon la coutume des voyageurs parisiens, et subissant aussi l'exigence de la saison, était emmitouflé d'épais vêtements; des bottes fourrées montaient jusqu'au milieu de ses cuisses, il portait un foulard noué en marmotte, recouvert de sa casquette de loutre à oreillères; enfin, autour de son cou s'enroulait l'un de ces cache-nez que, par modestie, disait-elle, pour le nez de l'épicier au retraite, la tante Prudence tricotait avec tant de soin.

Voulant s'informer de la santé de la vieille fille et de sa nièce, Joseph, au lieu de retourner directement chez lui en descendant de la diligence, avait suivi jusqu'à la cour des Coches ses compagnons de voyage.

Fortuné, étant rentré un moment chez lui, venait de quitter son surtout de voyage.

La vieille fille et la jeune fille tressaillirent de surprise et de joie à la vue des voyageurs. Une larme d'attendrissement roula dans les yeux de la tante Prudence ; mais grâce au miroitement de verre de ses besicles et à son empire sur elle-même, elle cacha cette larme, se promettant, par manière de compensation, de rabrouer vertement l'épicier en retraite, et de se venger ainsi des inquiétudes qu'elle avait ressenties.

Marianne, loin de dissimuler sa joie, son attendrissement, à la vue du jeune orfèvre, non-seulement ne contraignit pas ses douces larmes, mais, cédant à un élan irrésistible, elle se leva brusquement de sofa où elle était étendue, oublia les prescriptions du docteur, et courut à Fortuné en lui tendant les deux mains.

—Marianne, prends garde !—dit la tante Prudence, d'abord avec angoisse, craignant pour sa nièce quelque rechute; puis, presque aussitôt, la vieille fille s'écria rayonnante :

—J'en étais sûre ! le miracle est accompli : elle ne boite plus !

En effet, Marianne s'avança vers son cousin sans la moindre claudication. Celui-ci, profondément surpris, quoique averti du fait par l'exclamation de la tante Prudence, se recula machinalement à mesure que Marianne s'avançait vers lui, comme s'il eût voulu s'assurer du prodige en obligeant sa cousine à faire vers lui quelques pas de plus.

—Que vois-je ! Est-ce un rêve ? Tu ne boites plus, ma petite Marianne !—dit Fortuné ébahi, en serrant dans ses mains celles de la jeune fille qu'il voulait mettre à l'autre bout de la chambre.—Quel est ce prodige?....

—C'est à ne pas en croire ses yeux,—reprit à son tour le cousin Roussel, revenu de son ébahissement.—Chère petite Marianne, viens donc m'embrasser que je....

—Tu, tu, tu! vous l'embrasserez lorsqu'elle sera replacée sur son canapé, cousin Roussel ! Vertu-Dieu ! vous me paraissez bien empressé d'embrasser les jeunes filles! C'est l'air d'Albion, probablement, qui vous a rendu si galant,—ajouta la tante Prudence en interrompant Joseph et venant soutenir Marianne.—Aidez-moi d'abord à la reporter sur son lit de repos. Elle a commis une grande imprudence en se levant si tôt, mais elle n'a pu résister au désir d'aller au-devant de Fortuné.

Ce disant, la vieille fille avait, à l'aide de Joseph, replacé Marianne sur le canapé. Toute heureuse de sa guérison et du retour de son cousin, la pauvre enfant, presque miraculeusement délivrée de son infirmité, voyait un obstacle de moins à ce mariage qu'elle osait à peine espérer.

—Et maintenant, chère tante,—reprit Fortuné,—dites-nous donc ce qui est arrivé à Marianne.

—Il y a environ deux mois, elle revenait de chez sa sœur en fiacre; on s'arrête à la porte, Marianne descend, perd l'équilibre au milieu du marchepied et tombe sous les roues de la voiture; les chevaux effrayés se mettent en marche......

—Grand Dieu !—firent à la fois le cousin Roussel et Fortuné, en regardant la jeune fille avec un redoublement d'intérêt.

—Une digne femme qui demeurait depuis peu dans la maison et qui se trouvait heureusement au seuil de la porte,—reprit la tante Prudence,—voit le danger que court Marianne, s'élance à la tête des chevaux, tandis que l'imbécile de cocher, descendu de son siége pour ouvrir la portière, restait là comme une huître; et, au moment où la voiture allait passer sur le corps de Marianne, cette brave femme les arrête !....

—Courageuse créature!—reprit Fortuné ;—elle demeure dans la maison ?

—Oui, nous l'avons prise pour femme de ménage. C'est elle qui tout à l'heure a dû vous ouvrir la porte.

—Ma tante, l'entrée est, vous le savez, si obscure, que je n'ai pas distingué les traits de la personne qui nous a ouvert la porte ; mais en sortant, j'exprimerai à cette digne femme toute ma reconnaissance.

—Chère petite Marianne,—ajouta le cousin Roussel,—quel danger tu as couru !

—Et pourtant, à quelque chose malheur est bon,—reprit la vieille fille :—car ce cruel accident l'a guérie de son infirmité. Cette pauvre enfant s'était, en tombant, cassé la jambe au même endroit où elle l'avait eu cassée dans son enfance, et....

—Je comprends,—dit vivement Joseph.—Un médecin, de mes amis, m'a conté en effet, qu'après des fractures mal réduites, l'on était souvent obligé (si le *sujet* avait le courage de se résigner à cette douloureuse opération) de briser l'os de nouveau, et, alors, il s'en suivait une cure complète.

—Vous parlez comme Esculape, cousin Roussel,—reprit la tante Prudence avec ironie ;—il ne vous manque qu'une grande canne entortillée de serpents et une toge antique pour compléter la ressemblance.

—Allons, allons, tante Prudence, je m'aperçois que votre bienveillant naturel ne s'est point altéré durant notre absence,—répondit le cousin Roussel, assez dépité du sardonique accueil de la vieille fille, tandis que Fortuné reprenait :

—Ma tante, comment nous avez-vous laissé ignorer ce triste accident arrivé à Marianne ?

—Ma foi, mon garçon, nous n'avons point été tout d'abord certains de la complète guérison de ta cousine, et j'ai craint de t'inquiéter : l'on apprend toujours assez tôt les mauvaises nouvelles; c'est pour cela que je ne t'ai pas non plus instruit de certaine tentative de vol....

—Quel vol, ma tante ?

—Le portier de la cour ne t'a pas dit cela en arrivant ?

—Je ne l'ai pas vu.

—Hé bien ! mon garçon, il y a quelques jours, l'on a scié les barreaux de la fenêtre de ton atelier.

—Grâce à Dieu, il ne restait chez moi aucun objet précieux, mais l'audace est grande. A-t-on quelque soupçon sur les auteurs de cette tentative ?

—Il paraît que l'on soupçonne, au moins de connivence, ce vieux monsieur qui demeure au quatrième étage, la porte à gauche, au-dessus des mansardes ou loge notre femme de ménage.

—C'est impossible : monsieur Corbin est un vieux rentier.

—Il s'appelle monsieur Corbin ?

—Oui, ma tante. Il est fort à l'aise, et ne saurait être complice d'un vol.

—On dit qu'il reçoit chez lui des hommes de mauvaise mine. Voilà tout ce que j'en sais.

—Enfin, les voleurs en auront été pour leur effraction; il n'y a que demi-mal, et j'aurais été moins inquiet de cette tentative de vol que de l'accident de cette pauvre Marianne.

—C'est ce que nous avons pensé,—reprit la jeune fille,—et j'ai dit à ma tante : N'écrivez pas à Fortuné ce qui m'est arrivé; cette mauvaise nouvelle lui causerait peut-être quelque inquiétude, et....

—*Peut-être*, Marianne ? tu dis peut-être ! Ah ! je croyais que tu appréciais mieux mon attachement pour toi,—reprit Fortuné avec un accent de tendre reproche.—Penses-tu donc que je sois ingrat ? que j'oublie jamais les douces consolations que j'ai trouvées près de toi, et près de vous, ma tante, lors du plus cruel chagrin de ma vie !.... —Puis il ajouta avec un accent d'intérêt profond, mais contenu, cependant deviné par Marianne, qui en étouffa un soupir :—Et Aurélie, la voyez-vous souvent ? Comment va-t-elle ? Est-elle toujours heureuse ?

—Et mon vieux Jouffroy ?—reprit le cousin Roussel,—comment se porte-t-il ?

—Aurélie est toujours charmante, élégante, pimpante, ébouriffante, et plus que jamais comtesse, mon pauvre garçon !—répondit la tante Prudence.—Elle danse, valse, se divertit, jabotte, roucoule et fait la belle.

—Enfin, ma tante,—dit Fortuné,—elle se trouve toujours heureuse ?

—Elle ! mon bon Dieu ! Comment peux-tu me faire une pareille question ? Elle reçoit dans son hôtel des barons et des baronnes, des marquis et des marquises, des ducs et des duchesses !

—Mais son mari, ma tante, son mari, est-il pour elle ce qu'il doit être ? sait-il apprécier son trésor ?

—Lui ? Peste ! je crois bien, qu'il l'apprécie, son cher trésor, et il en use rondement ! Ce ne sont plus la maison, à ce que me dit mon frère, que fêtes au galas, loges au spectacle, grosse, grande chère, le tout grâce à ce trésor, et cet adorable, un cher, un amoureux trésor de beaux écus comptants que monsieur le comte a palpés en dot, et tu viens me demander, mon pauvre garçon, s'il l'apprécie, son trésor !

—Mon Dieu ! ma tante, je parlais au figuré, je parlais d'Aurélie,—reprit la voix qui s'écrie, était appréciée par son mari ce qu'elle vaut.

—Je ne pourrais point au juste te répondre là-dessus.

—Et moi, je te dirai, Fortuné,—reprit Marianne,—que ma sœur n'a qu'à se louer de son mari. Tu sais combien elle a confiance en moi, et, soit que j'aille la voir, soit qu'elle vienne ici, elle m'a toujours assuré que monsieur de Villetaneuse était parfait pour elle.

—Tant mieux ! oh ! tant mieux !—reprit Fortuné avec une satisfaction mélancolique !—du moins qu'elle soit heureuse !

Tante Prudence,—reprit le cousin Roussel,—je vous ai demandé des nouvelles de votre frère, mon vieil ami.

—Nous l'avons vu ce matin,—répondit la vieille fille ;—il est en assez bonne santé; seulement il ne me paraît point considérablement réjoui des festoiements de monsieur son gendre; mais, en revanche, mon frère a l'agrément de voir sa femme se livrer à des toilettes forcénées. Néanmoins, malgré tant de bonheurs domestiques, ne s'est-il pas imaginé que votre absence lui pesait horriblement, cousin Roussel ? Est-ce imaginable ! est-ce croyable ! Il vous regrettait, s'il vous plaît !

—En voilà bien d'une autre ! C'est ainsi, tante Prudence, que vous m'accueillez après trois grands mois de séparation !

—Laissez-moi tranquille !.... je suis furieuse contre vous !

—Contre moi ?

—Pardi !

—Et à propos de quoi, je vous prie ?

—Vous avez le front de me le demander ! Tenez, il y a là une glace : regardez vous donc, pour l'amour de Dieu.... regardez-vous donc !

—Comment !— reprit Joseph abasourdi ;—pourquoi voulez-vous que je me regarde ?

—Afin de rougir de vous-même; car enfin, ce matin encore, je disais à Marianne : Le cousin Roussel va nous surprendre; nous allons le revoir, à son retour des montagnes d'Ecosse, cet intrépide voyageur, galamment troussé comme un chef de clan des romans de Walter Scott, bonnet sur l'oreille, claymore au côté, plaid sur l'épaule, court jupon, jambes nues, cothurnes, et nous saluant gentiment d'un petit air de pibrock. Ah ! bien oui, va t'en voir s'ils viennent ! Vous nous arrivez avec des bottes fourrées, une affreuse houppelande, un foulard en marmotte, surmonté de cette abominable casquette de loutre ! Vous la portez en vertu d'un vœu d'amour, me répondrez-vous peut-être ? Je n'y contredis point, mais elle n'est pas du tout d'un amoureux aspect, cette casquette, je vous en avertis !

—Comment, tante Prudence, vous me....

—Allons donc, cousin Roussel ! est-ce qu'on débarque des montagnes d'Ecosse dans cet équipage-là ! Encore une fois, regardez vous donc ! voyez un peu la belle dégaine ! Oh ! cher montagnard de mes rêves, où es-tu, où es-tu ?

—C'est par trop fort aussi !—s'écria le cousin Roussel, en regardant Fortuné.— Voilà pourtant ce qu'elle trouve de plus aimable à me dire à mon retour de voyage ! à moi, un ami de trente ans ! Ah ! quelle femme ! quelle femme !

—Cousin Roussel,—reprit Marianne en souriant,—ne voyez-vous pas que ma tante plaisante ?

—Parbleu ! c'est clair qu'elle plaisante; voilà ce dont je suis outré ! Et j'avais été assez bénêt pour dire à Fortuné : « Nous aurions dû prévenir la tante Prudence de notre arrivée, au lieu de la surprendre brusquement, parce que, tu conçois, la surprise, l'émotion.... » Ah ! combien j'étais sot ! Tu la vois, tu l'entends, cette tante Prudence !

—Vous ne savez pas ce que vous dites, cousin Roussel. J'avais justement prié notre femme de ménage de tirer à l'avance un grand seau d'eau du puits à seule fin de me le verser dare dare sur la tête, pour me rappeler à moi-même, dans le cas où votre triomphant aspect montagnard m'aurait fait défaillir ; mais je vous vois outrageusement fagoté, je ne peux pas défaillir. Soyez donc raisonnable !

—Allez ! vous serez toujours la même, vous avez un cœur de pierre !

—Calmez-vous, jeune Anacharsis. Voyons, racontez-nous vos aventures, vos dangers. Il n'y a pas de voyages sans dangers ; n'est-ce pas, Joseph ? c'est le piquant de la chose !

—Ma tante, vous croyez rire,—reprit Fortuné,—cependant il nous est arrivé, non loin d'Edimbourg, un accident qui....

—Mais tais-toi donc, Fortuné,—reprit le cousin Roussel en interrompant l'orfèvre ;—on va se moquer de nous !

—Mon Dieu ! Fortuné,—reprit Marianne avec intérêt,—que vous est-il donc arrivé ?

—Tu ne le sauras que trop tôt, mon enfant en écoutant ces intrépides et surtout véridiques voyageurs,—reprit la vieille fille.—Quant à moi, je frémis, je frissonne de leur récit à l'avance.. parce qu'après il sera peut-être fâcheusement difficile de frissonner.

—Que te disais-je, Fortuné !—s'écria le cousin Roussel avec un dépit comique ;—elle prononce ou peu s'en faut de plus ! ....

—Laissez-moi donc parler, ou garçon ; je m'doute vous deviner, cousin Roussel ; voyons vos prouesses ; combien avez-vous tué de brigands ?... quel vous est-il advenu ? Combien de gros-sous avez-vous ... pourtant à vous seul?

—Allez au diable, tante Prudence ! A quoi bon notre récit ? Vous n'avez pas plus de sensibilité que cette bûche !

—Il ne s'agit pas d'une aventure de brigands, ma tante,—reprit Fortuné,—mais d'une action si courageuse, si honorable pour notre chère cousin, que....

—Ah ! mon Dieu ! je gage que c'est quelque princesse persécutée que ce Galaor de cousin Roussel aura arrachée à de terribles ravisseurs ou à de redoutables enchanteurs ! Hé bien ! ça ne m'étonne point de tout, de sa part ; n'est-il Amadis, un Roland ! Mais pour l'amour du ciel, pourquoi donc, après de tels exploits chevaleresques, nous revient-il avec un foulard en marmotte, surmonté d'une casquette de loutre ? Où sont donc son casque empanaché, son écu et sa lance ? Il les a donc laissés au bureau de la diligence, avec son carton à chapeau, sa canne et son parapluie ?

—Morbleu ! tante Prudence, puisque vous parlez d'enchanteurs, il faut, sur ma foi, que la plus âpre, la plus aigre, la plus revêche, la plus sardonique, la plus grognon des fées grognons ait jadis présidé à votre naissance !—s'écria Joseph.—Allons-nous-en, Fortuné .... viens....

—Je vais vous venger, mon cousin; sa tante regrettera ses plaisanteries en apprenant ce qui s'est passé.

—Allons donc ! tu es fou !...... elle, s'attendrir ! Est-ce que nous ne la connaissons pas ?

—Pauvre cousin Roussel !—se dit en souriant Marianne,—s'il savait !....

—Voici, ma tante, notre histoire en deux mots,—reprit Fortuné :—Nous approchions d'Edimbourg, suivant la diligence et gravissant une côte très rapide ; le petit Michel courait deçà delà, tout joyeux, au bord du chemin, taillé en cet endroit presque à pic, et au bas duquel se trouvait un petit lac.... Le pied manque à l'enfant, il tombe et roule sur cette pente escarpée, où l'on voyait seulement quelques broussailles, et qui aboutissait à l'étang !....

—Ah ! mon Dieu !—dit Marianne avec inquiétude.—Pauvre enfant !

—Je donnais le bras au père Laurencin, pour l'aider à monter la côte, croyant Michel et notre cousin Roussel derrière nous; soudain, j'entends un grand cri, je me retourne, je n'aperçois personne sur la route. Je cours à son débord, et, à vingt-cinq ou trente pieds au-dessous de moi, j'aperçois notre cousin s'accrochant de broussailles en broussailles, se laissant glisser vers le lac, où était tombé Michel. Je m'élançai aussi ; mais avant que je l'eusse rejoint, notre cousin Roussel s'était jeté intrépidement à l'eau. Il saisit le pauvre enfant qui se débat, et le ramène sur la berge, si escarpée en cet endroit, que, sans mon aide, notre cousin et Michel seraient pu difficilement sortir du lac. Vous le voyez, ma chère tante, il ne s'agit pas d'une aventure de brigands ni d'enchanteurs, mais d'un acte de cœur et de courage, dont vous serez touchée comme nous.

Un moment de silence succéda au récit de Fortuné.

Marianne, connaissant la tendre et secrète affection que Joseph inspirait à la vieille fille, était impatiente de savoir si celle-ci jouerait jusqu'au bout son rôle d'insensibilité apparente.

La tante Prudence, grâce aux verres de ses besicles et à sa grande cornette dont la garniture cachait à demi son visage baissé vers son tricot qui semblait absorber toute son attention, avait pu dissimuler son émotion et ses larmes d'attendrissement provoquées par le récit de Fortuné ; mais voulant se venger des inquiétudes dont elle avait souffert durant l'absence de Joseph, la tante Prudence rompit la première le silence, et, la tête toujours inclinée sur son tricot, elle dit en se grattant la tempe droite du bout de l'une de ses aiguilles :

—Par ainsi, mon pauvre cousin Roussel, vous avez eu le désagrément de vous administrer malgré vous, un bain froid dans une mare en Ecosse ? C'est probablement par suite de rhume de cerveau dont vous aurez été incommodé, que vous portez un foulard en marmotte ? .. Dites moi donc, est-ce qu'en ces lointains parages d'outre-mer, on trouve du jus de réglisse ?

—Ah ! ma tante,—dit Fortuné avec un accent de reproche,—la plaisanterie est cruelle !

—Ecoutez, Prudence,—reprit Joseph d'un ton péniblement ému :—je vous connais depuis trente ans, je ne me suis jamais fâché de vos railleries, si mordantes qu'elles fussent; je les ai même provoquées moi-même ; tout à l'heure encore, je vous l'avoue, quoique assez dépité de votre accueil sardonique après une longue absence, je vous accusais, non de sécheresse d'âme, mais d'une incurable causticité. Maintenant il n'en va pas ainsi et je vous le dis franchement, tristement, votre plaisanterie me blesse au cœur, .... oui .... —ajouta-t-il d'une voix altérée,—oui, cette plaisanterie me blesse au cœur, parce qu'elle me fait douter de votre .... Il ne s'agit ni de moi ni du plus ou du moins de danger que j'ai pu courir.... Il s'agit d'un pauvre enfant qui a failli périr et d'un mort affreuse.... et devant cette pensée de mort, vous avez le courage de railler ! Tenez, Prudence, pour la première fois depuis trente ans que je vous connais, je suis tenté de croire décidément que....

Mais trop douloureusement affecté pour continuer, Joseph se tourna brusquement en disant :

—Adieu !

—Cousin Roussel !—s'écria Marianne, prête à livrer le secret de la vieille fille en voyant le chagrin profond de cet excellent homme,—mais vous ne savez donc pas que ma tante vous....

—Ah ! mon enfant !—dit vivement la vieille fille interrompant sa nièce avec un regard d'une expression qui semblait lui dire :—Je confie un secret à ta parole et tu vas le trahir ?

Marianne resta muette et baissa les yeux.

Fortuné, au moment où Joseph avait fait un pas vers la porte, s'était opposé à son départ en lui disant tout bas :

—Mon Dieu ! ne connaissez vous pas l'inexpérience de langue de la tante Prudence ?

La vieille fille, de son côté, se reprochant ses sarcasmes et craignant surtout de voir outre-passé son rôle à la juste ressentiment de Joseph, dont les relations si chères à son cœur, reprit bientôt, non plus de sa voix âpre et sardonique, mais d'un ton affectueux, néanmoins encore empreint d'une certaine brusquerie calculée :

—Allons, allons, Joseph, ne vous courroucez pas, ne vous sauvez pas ! J'ai eu tort, pardonnez-le-moi. Voyons, êtes-vous assez aimable ? Oui, je regrette de vous avoir blessé. N'allez point, mon Dieu, me prendre tout à fait pour une méchante femme ! Il n'en est rien : vous le savez bien ! Vous nous avez laissées longtemps sans nous donner de vos nouvelles ; cela me fâchait ; je m'étais promis de vous faire un peu la vie à votre retour, de là, mes criminelles plaisanteries sur votre innocente casquette, jusque-là, je restais dans mon antique droit de me moquer de vous ; mais ensuite, j'ai été trop loin : j'ai raillé votre généreux et courageuse action, c'était mal, c'était même.... parce qu'au fond et malgré mon cœur de fer, la méchante vieille fille, cachée de cette noble action; mais, ma diable de langue m'a encore joué l'un de ses mauvais tours; prenez-vous-en à elle, et non point à moi. Allons, Joseph—ajouta la tante Prudence avec une nuance d'attendrissement ;—allons, mon vieil ami, soyez aussi indulgent que vous êtes bon ; donnez-moi votre main.

—Ah ! Prudence, quel bien vous me faites en me parlant ainsi !—s'écria Joseph avec expansion, en prenant et baisant pour la première fois de sa vie la main osseuse de la vieille fille.

La tante Prudence n'a pu ce baiser ne put vaincre son trouble et une légère rougeur, seulement aperçue de Marianne, qui disait à part soi :—Pauvre tante !

—Non ! reprit Joseph ému aux larmes,—en conservant dans les siennes les mains tremblantes de la vieille amie, non, vous ne sauriez croire combien il m'était douloureux de vous trouver insensible à ce point ! Je ne serais point être pas parvenu à me le persuader tout à fait, mais le doute seul m'était odieux.

L'arrivée du père Laurencin et de Michel permit à la tante Prudence de reprendre son calme habituel, si profondément troublé par le baiser cordial déposé par le cousin Roussel sur la main amaigrie de la vieille fille. Quel rôle atroce, pour elle, si son émotion eût été pénétrée par tout autre que par Marianne !

(*A continuer.*) Eugène SUE.


☞ Les dernières chaleurs de l'été laissent après elles une foule de maladies parmi lesquelles on signale surtout une faiblesse générale et, par suite, le découragement. Nous ne saurions recommander, dans ce cas, de meilleur remède que les Amers Allemands du Dr. Hoofland, préparés par le Dr. C. N. Jackson de Philadelphie ; c'est un spécifique qui ne peut être comparé à aucun autre. Ses vertus toniques donnent de la force aux membranes de l'estomac, exercent une influence des plus heureuses sur les organes digestifs et ne se sur tout le corps. Telle est notre opinion et nous croyons qu'elle est partagée par tous ceux qui ont employé les Amers Allemands de Hoofland. A vendre par le Dr. C. N. Jackson, No. 120, rue Arch. 7 mr—6t

DECOUVERTE IMPORTANTE

☞ Pour tous les citoyens et les étrangers visitant la Nlle-Orléans. Nous avons reçu un fort approvisionnement de ce précieux et célèbre Composé connu sous le nom de

**Amer de Mortimore pour la purification du sang.**

Cette agréable liqueur, qui donne une si bonne haleine et contribue si étonnamment à faire renaître les forces peut être achetée chez nous, en n'importe quelle quantité, en gros ou en détail.

Toutes les dames, les messieurs et toutes les familles de notre ville devraient l'employer.

☞ Venez chercher une circulaire.

AUX APOTHICAIRES ET MARCHANDS.—Ayant pris des arrangements avec les propriétaires, nous serons toujours en fort approvisionnement de cette liqueur et pourrons remplir les ordres des Apothicaires et Marchands, par grosse ou par douzaine, aux plus bas prix de la vente en gros.

Plus de 1,000 Apothicaires vendent aujourd'hui un nombre immense de bouteilles. Tous les Pharmaciens devraient en avoir et les familles auront grand tort de ne pas l'employer. Prix—$1 la bouteille.

A vendre par J. WRIGHT & Co.,
9déc—3m No 151, rue de Chartres, Nlle-Orléans

REVALENTA ARABICA,
De Barry Du Barry & Cie., à Londres.

Certificat du célèbre docteur Rudolph Werner.

Bonn, 19 juillet 1852.

Cette farine, légère et agréable, est le meilleur des absorbants,—à la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toutes les médications. Elle est souveraine surtout dans les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de l'urètre, crampes des reins et de la vessie, les hémorrhoïdes, &c. Aussi dans les maladies des poumons, des voies respiratoires, la toux et la consomption.

J'ai la conviction que la Revalenta Arabica de Du Barry a la propriété précieuse de guérir les maladies hectiques.

Cette substance est aussi d'une grande efficacité dans la dyspepsie (mauvaise digestion), les douleurs d'estomac, les aigreurs, la pituite, les glaires, les palpitations, la migraine, les affections bilieuses et nerveuses, les éruptions cutanées, le gonflement après les repas, le mal de cœur et vomissements pendant la grossesse, le mal de mer, l'hypocondrie, la goutte, les rhumatismes, &c. &c.

Seul Dépôt pour l'Etat de la Louisiane, chez F. P. DUCONGE, No. 13, rue Douane, Et chez Z. GERMAIN, No 137, rue Royale.

N. B.—Cette Farine convient surtout aux malades et aux convalescents, et aux enfants d'un tempéra[ment] faible. 24 jv—6m

AVIS.

F. P. DUCONGE

PREVIENT ses amis et clients que, par suite de l'incendie qui a détruit son établissement, rue de Chartres No 30, il s'est fixé au No 13 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée, où il continuera à recevoir les ordres qui lui seront adressés, jusqu'au moment où il pourra reprendre son ancien local, maintenant en voie de construction. 18 fév—

A Vendre.

LA NEGRESSE créole, Sarah, âgée d'environ 34 ans, parfaite [illegible] blanchisseuse et repasseuse; excellente [illegible]

Alexandrine, âgée de 10 1/2 ans, et sa sœur Marie Louise, âgée de 9 ans. Les dites esclaves sont pleinement garanties contre les vices et maladies prévus par la loi.

S'adresser au No 36, rue de la Douane, chez J. B. Degrey, courtier. 6 mars

LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG
MEDECINES GRAEFENBERG.

☞ LES MEDECINES GRAEFENBERG sont reconnues partout comme les meilleures qui puissent employer les familles. Les médecins les plus distingués les recommandent, et toutes les personnes qui les ont employées en garantissent l'efficacité.

On peut se procurer *gratis*, chez le soussigné, un pamphlet contenant une liste du plus de 60 maladies, les symptômes de ces maladies et le traitement qui doit être suivi. J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres.

Chez lequel on trouvera en tout temps un assortiment complet de ces remèdes. 25 jan—1an


Décédée, mardi matin, 7 du courant, à 5 heures, Catherine Massicot, âgée de 60 ans, veuve de Eugène Fortier. Les funérailles auront lieu mercredi, à 2 heures de l'après midi, à l'église Rouge, paroisse St-Bernard. Le bateau à vapeur, partira de l'encoignure de la rue St-Louis, mercredi matin à 8 heures, afin de transporter les parents et les amis qui voudront assister à l'enterrement. Le bateau sera de retour le soir.


☞ Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente de Cigares de la Havane, qui aura lieu aujourd'hui à 10 1/2 heures A. M. au magasin de MM. R. Caburse & Co., importateurs, No 30 rue de la Vieille-Levée. On peut en procurer des catalogues au bureau de l'encanteur, Bernard Turpin, No 20, rue de la Vieille Levée.

☞ MM. Beard & May vendront à l'encan, aujourd'hui, à l'Arcade de Banks : 1o Terrains de batture, après l'encoignure de la rue Notre Dame; ce terrain est vendu pour le compte de la succession de Michael Dowling—2o Quatre terrains avec bâtisses, dans les rues St Paul et St Jean Baptiste ; vendus pour le compte de la succession de Andrew Gray—3o Un terrain avec une maison, vendus pour le compte de la succession M. Gallagher—4o Un terrain et une maison vendus pour le compte de la succession de Robt. White et situés au coin des rues Claiborne et Cypress—5o Charpenteries et esclaves de familles vendus pour le compte de la succession de C. J. Beasley—6o Un grand terrain avec bâtisses au coin des rues Annonciation et Richard—7o Terrains au coin des rues Marché et Annonciation, dans le même îlet—8o Terrains dans le même îlet et faisant face à la rue Pacanier—9o Deux maisons dans le quatrième district, l'une dans la rue Félicité, l'autre dans la rue Ste-Marie.

Ces propriétés seront vendues sans limites.

Ventes par Beard & May, en mars.

8 mars—Succession C. J. Beasley—Esclaves de valeur.—Propriétés améliorées dans le Quatrième District, convenant aux conducteurs de drays.—Mars—Succession de Michael Dowling—Propriétés de la batture.—Succession d'Andrew Gray—4 lots de terre dans le 1er district avec les améliorations qui s'y trouvent.—Succession de Michael Gallagher : Un lot de terre dans le 1er district avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.—Succession de Robert White : maison de résidence au coin des rues Claiborne et Cypress.

11 mars—Propriétés de valeur, dans le 1er, le 4me District et à Bockerville.

11 mars—Succession de James Dunn—Lots vacants et améliorés, dans le premier et le quatrième districts.

15 mars—Succession de Joseph Landis—Terres de choix, dans la paroisse de la Pointe-Coupée—Terres de choix dans la paroisse Pointe Coupée.—Succession de Wm K. Sloan—5 esclaves de valeur.

18 mars—Vente positive de propriétés de valeur, à Carrollton et dans le premier et quatrième districts, pour effectuer une liquidation pour cause de départ.

25 mars— Succession de Frederick R. Proctor ; propriétés de valeur dans le 4me district.—Succession de Caroline M. Jouks : propriétés dans le 4me District.

29 mars—Succession de Geo. Foulkes, terres et lots sur la rive droite du fleuve Mississippi et à Tambourg.

Ventes en avril, par Beard & May.

[illegible] Succession de Mme Gustave Sonnat, lots de valeur au faubourg Avart, ville de Jefferson.

[illegible] Succession de John Lambert [illegible] esclaves de famille—Seconde vente annuelle des biens de la succession Avart pour une resort [illegible] héritiers. [illegible] propriétés sont bon [illegible] Avart, ville de Jefferson.

4 avril—Succession d'Hippolyte Mosey, esclaves de [illegible]

[illegible] succession de W. Wilson, ville de Jefferson. [illegible]

☞ Pour plus amples détails, voir les annonces.

[illegible]

P. E. WILTZ

BONNE OCCASION.

A vendre

Une bonne [illegible] d'une marche supérieure [illegible]

L. MAJESTE.

CHAMPAGNE
De la veuve Clicquot Ponsardin

FDO DE FUENTES & Co.,
N. 22, Vieille Levée. 2 mars

VINS ROUGE ET BLANC—200 barriques vin [illegible]

| | | | |
|---|---|---|---|
| 50 | do | do | Cantenac Souli |
| 10 | do | do | Bergeasse 1846, |
| 10 | do | do | Margaux, |
| 50 | do | do | Lafitte, |
| 25 | do | do | Château Léoville 1841 |
| 15 | do | do | St Julien 1841 |
| 15 | do | do | Avant Médoc 1844 |
| 10 | do | do | St Estèphe 1844 |
| 25 | do | do | Latour 1841 |
| 20 | do | do | Margaux 1844 |
| 10 | do | do | St Estèphe 1846 |
| 15 | do | do | vin blanc Bergeraz 1847 |

En magasin et à vendre par
FDO DE FUENTES & Co.
3mars—6 22 Vieille Levée

DIVERS—En magasin et à vendre par les soussignés :

200 paniers champagne Dr. Monteceatt;
45 do do Vintage & Co,
45 do vin O, otto de Bourgogne et Reg;
20 caisses frontignan;
10 do tabac de la Havane et Mexique;
21 do [illegible] Yuspan,
20 caisses absinthe Stavyer Berthoud & Co,
20 do salaisons de France,
5 do [illegible] française;
100 dames-jeannes rhum [illegible], à vendre par
FDO DE FUENTES & Co.
3mrs—6 22 Vieille Levée

ENCOIGNURE DUMAINE & ROYALE

Manufacture de chaussures créoles.
Grand entrepot de chaussures du Nord.
Importation directe de chaussures françaises.
Grand assortiment de chaussures d'enfants.
M. G. P. BLANCAND

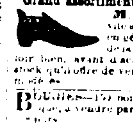

informe ses nombreux pratiques et le public en général qu'il a toujours un assortiment complet de chaussures pour les marchands de la ville et de la campagne, et qu'il ne sera pas surpassé en bonté et en bas prix.

BOUGIES—150 boîtes chandelles Sperme Chandeliers, à vendre par BRUGUIERE & Co, 16, rue Bienville

BEURRE DE GOSHEN—10 caisses beurre de Goshen de la marque de P. Giraud & Co, New York, en boîtes de 1 et 2 livres, à vendre par BRUGUIERE & Co, 16, rue Bienville

TABAC—60 tabac mexicain en boîtes, pour papos et tripes, à vendre par FRUGUIERE & Co, 16, rue Bienville

EAUX DE VIE COGNAC—300 futailles Armagnac, 4me preuve, Laterrière, fine de L. Cognac, Le Breton, 1re do, dans les cles de la douane, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29 Vieille Levée

INDIGO—25 surons Caracas, et 15 caisses Manille, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29 Vieille Levée

BI-CARBONATE de soude—1000 barilets bicarbonate de soude anglais, de première qualité, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée

PRUNES—25 caisses prunes de Bordeaux, en boucaux de fantaisie, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29 Vieille Levée

HARENGS EN SAUMURE—100 barils en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29 Vieille Levée

BAREGES et Organdies à volants, nouvellement reçu un très joli choix de robes à volants, en barége et barége.
P. & E. REILLY & Co., Enc. Royale et Canal

COUTILS et Piqués à Gilets—Nous venons de recevoir de la célèbre manufacture de Thomas Taylor & Fils, 3 caisses de Coutil nouveau, pur fil, et de piqués à gilets, très élégants.
P. & E. REILLY & Co, Enc. Royale et Canal

TOILE A DRAPS—100 pièces Toile à draps très fine 12/4 à $1 la yarde.
AUSSI :
Flanelles gaze pour l'été, ne rétrécissant pas au lavage. P. & E. REILLY & Co. Enc. Royale et Canal

EN DEBARQUEMENT du Sibenzo, venant de Gênes : 200 caisses macaroni et vermicelle, 30 barilets d'anchois salés, 4 jarres de saucissons de Bologne, 1 boucaut fromage Parmesan, 1 caisse do de Rome, 25 do de Vermouth de Turin, 5 barils de Conserve de Tomates, 100 paniers huile, à vendre par J. LANATA, 11, rue Jefferson, 12, rue Toulouse. 6 mars

EN magasin et à vendre par les soussignés : 250 barriques bon Vin rouge ordinaire, 60 do vieux vin do pour famille, 45 caisses vieux vin rouge, 25 do Muscat, 35 barils vin blanc, 50 do Vermouth, 25 do Eau de fleurs d'oranger. PAUL JUGE FILS & Co., 27, rue St Louis. 6mars 8f

COGNAC—30 quarts Cognac de différentes marques, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co., 27, rue St Louis. 6mars 8f

MADERE—90 quarts imitation et 30 kegs véritable Madère, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co., 27, rue St Louis. 6mars 8f

DAMES-JEANNES—3000 dames-jeannes de 1, 2, 3, et 5 gallons, Bouteilles, 50 paniers Bouteilles 24 onces et 50 caisses bouteilles anglaises, Bouchons—75 balles Bouchons pour vin rouge, eaux minérales, dames-jeannes et fioles, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St Louis. 6mars 8f

VIN DU LANGUEDOC.—107 barriques vin du Languedoc en débarquement de la barque Catalane. A vendre par P. CUSACHS, Encoignure Royale et St Philippe. 6m

FROMAGES DE GRUYERE—4 boucauts en débarquement du navire Brandywine, du Havre, à vendre par B TALAMON, 181, rue Royale. 6ms

HUILE d'olive—300 paniers de la marque James Plagniol, 100 caisses olives Amellaux, à vendre par B. TALAMON, 181 rue Royale. 6ms

VIN de Côte—100 barriques de la marque Bergasse, à vendre par B TALAMON, 181 rue Royale. 6ms

VINS de Bordeaux—Vin rouge de différentes qualités, en caisses et en barriques, vin blanc de différentes qualités, en caisses, en barils et en barriques ; quelques caisses de vin blanc très vieux, qualité supérieure, pour clore des consignations, à vendre par B TALAMON, 181 rue Royale. 6ms

VIN de Champagne des marques suivantes : l'Etoile, l'Ancre, Cardinal de Richelieu. A vendre par B TALAMON, 181 rue Royale. 6ms

SAVON de Marseille—60 caisses en magasin et à vendre par B TALAMON, 181 rue Royale. 6ms

DIVERS—Vermouth de Noilly et fils, absinthe suisse, kirsch de Seyvajol & Brimston, eau verte, marasquin, petits pois en grandes boîtes, demi, tiers et 3/4 de boîtes, eau de fleurs d'oranger, éliquettes et capsules à vin ; dames-jeannes, bouchons poissons et régulières de diverses qualités. A vendre par B TALAMON, 118 rue Royale. 6ms

AMANDES sans coque—150 dames-jeannes amandes sans coque, en débarquement et à vendre par R. CAHUZAC & Co, 39, Vieille Levée. 7 mars

POUR CONTROLEUR DE LA VILLE.
C. DE BUYS, titulaire actuel, est candidat à la même place. L'élection aura lieu le 27 mars

Pour Voyer de la ville :
LOUIS PILIE,
Titulaire actuel, est candidat pour la même place. Election, 27 mars.

☞ MIGUEL HERNANDEZ Jr. est candidat à la place de Recorder du troisième District de la ville de la Nlle-Orléans. Il sollicite les suffrages de ses amis et de ses concitoyens. L'élection aura lieu le 27 mars prochain.

AVIS.—Depuis le 1er février 1854, j'ai contracté une société avec M. ERNEST JUSTIN. Je continuerai la même ligne d'affaires sous la raison de A. Tourné & Co.
A. TOURNE & Co.,
7 mars—5 182, rue Poydras.

Avis aux marchands.

UN monsieur connaissant bien les affaires des Attakapas, s'il a 15 à 20 mille piastres, désirerait se charger de faire les affaires d'une maison de commerce qui voudrait établir un magasin de détail à St-Martinville. Il donnera sur sa probité et ses connaissances les renseignements les plus complets. S'adresser au bureau de ce journal. 7 mars—6

UN bon ouvrier ferblantier connaissant le travail de bâtiment et parlant français, trouvera de l'emploi rue de la Douane No 65. 7 mars

ON demande pour une institution en ville, un professeur de français ayant quelques heures de son temps de disponibles. Inutile de se présenter s'il ne peut pas fournir d'excellentes recommandations. S'adresser encoignure Ursulines et St-Claude. 7mars—3

AVIS.—Les créanciers d'ANTOINE MERALLE sont priés de présenter leurs titres de créance, dans les trois jours qui suivront cet avis, à M. J. F. Martin, syndic des dits créanciers, rue de la Douane No 47. 7 mars

MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE MARCHANDISES SECHES POUR LE PRINTEMPS.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, la balance de ses marchandises, qui avec celles qu'il avait précédemment en magasin, complètent son assortiment de la saison et lui permettent d'offrir à ses amis et au public un choix d'articles, consistant en partie de :

Robes de barége riche avec volants;
do do pour deuil et demi-deuil, avec volants;
do do organdi et jaconat riche avec 3 et 5 volants;
do do do pour deuil et demi-deuil, avec volants;
Baréges unis de toutes couleurs à 25 cents la yarde;
Baréges fantaisie, riche, de 37 1/2 à 75 cents la yarde;
Organdis fantaisie, noir et demi-deuil;
Jaconat do do do;
Grenadine noire et fantaisie;
Talmas, pelisses, mousquetaires et mantelets mousseline brodée;
Un nouvel envoi de soie foulard, dessins nouveaux;
Toile d'Irlande pour chemises (garantie pur fil) de $6 à $25;
Toile pour taies d'oreillers;
do de l'Inde (India grass linen);
do de Paris;
Services de tables du Béarn, qualité supérieure;
Serviettes pour essuie-mains, de Béarn;
Toile à draps 12/4 "VERITABLE CRETONE";
do do 8/4, 10/4, 12/4 et 13/4 d'Ecosse;
Flanelles et brétagnes de tous prix;
Coutils fil anglais, fantaisie et blanc pour pantalons;
Mérinos et Barpour noir pour habits;
do noir, façonné pour pantalons, &c. &c. &c.

Tous les articles ci-dessus sont importés tout récemment et du dernier genre, et quoique étant pas annoncés à "Vingt-cinq pour cent, au-dessous du prix coûtant," seront vendus à aussi bas prix que dans n'importe quelle maison de la ville. P. A. HUBBARD,
7ms 113 rue du Canal, près Royale

AVIS AUX PHARMACIENS

IL nous reste en magasin provenant d'une forte expédition, les médicaments suivants que nous vendrons à des prix excessivement réduits pour clore une consignation :

12 douzaines de sondes droites et courbes,
Un assortiment de cirso-pompe nouveaux modèles,
36 [illegible] suisse,
36 do perles d'éther,
100 [illegible] Vallet,
100 boîtes d'[illegible] de Fortin,
100 bouteilles rob Boyveau Laffecteur (garantie vérit.)
30 boîtes pilules dépuratives de Borel,
30 boîtes pastilles de Vichy
10 do Carbon de Belloc, véritable
100 do Grains de santé de Frank
40 [illegible] tubes de rechange pour clysopompes brevetés d'Adrien Petit,
100 flacons [illegible] d'oranges amères de Laroze
100 flacons sirop nutritif de Delarue,
100 boîtes pâte nutritive do
50 flacons [illegible] d'Orient,
25 boîtes [illegible] de l'Echelle,
25 do [illegible] do
25 do Nervosine do
25 do Tonique do
10 boîtes pâte d'[illegible] d'Adrien Petit,
6 do Pâte de mou de veau, de Degenetais,
10 do Taffetas [illegible] de Paul Gage,
10 do Taffetas d'Angleterre,
4 Pharmacies portatives complètes,
10 [illegible] Liqueur désinfectant
20 [illegible] de Récord,
2 boîtes pastilles Lactate de fer.
LION & PINSARD 60 et 62 Royale
7mars Encoignure Bienville

JOHN WARRIN,
No 18, Maiden Lane,
NEW-YORK.

FABRICANT et importateur des célèbres aiguilles de J. WARRIN, comprenant : aiguilles à pointe [illegible] aiguilles à pointes [illegible] aiguilles pour [illegible] aiguilles pour selliers—aiguilles pour [illegible]

AVIS—La grande approbation dont jouissent dans le public, depuis plus de vingt ans, les aiguilles de J. Warrin, a engagé certains vendeurs sans probité à contrefaire ses étiquettes, et à les afficher sur [illegible] "Manufactured for J. Warren Reddick," [illegible] "Manufactured by (et le nom) J. Warren Reddick," [illegible] J. W. avec [illegible] Warrin, Eagle Mills, Redditch [illegible]

MM. les marchands sont avertis de ne pas vendre d'aiguilles toutes en conformité avec des marques commerciales de son usage.

☞ *J. Warrin ne fabrique que des aiguilles de première qualité. Les aiguilles de seconde qualité qui sont offertes à bas prix sont des contrefaçons.*

Les véritables aiguilles de Warrin sont à vendre par la plupart des marchands connus de la Nouvelle-Orléans. 1ermars

PERDU—Une Montre en or, de dame, avec une chaîne de [illegible] l'horloger ou la personne à qui ce bijou aurait été vendu, est prié de s'adresser au No 44 rue Toulouse, où la personne qui le a perdue sera reconnaissante et donnera une récompense convenable. 4mars—3t

CHARLES GUERINEAU & CO, rue Royale No 203, encoignure Orléans, préviennent leurs clients et le public en général qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment d'articles de fantaisie pour étrennes, tels que—

Objets de piété en albâtre, porcelaine et bronze, Bronzes médailles religieux de différents sujets (imitation d'ivoire) Statues et statuettes assorties. Chapelets en grenat, cornaline et ambre, montés en or, argent, &c. &c.

Jouets d'enfants de tous prix et dans tous les styles. Ils ont aussi comme par le passé, pour cadeaux du 1er de l'an, une variété de livres de piété et d'histoire à tous les prix les plus modérés. Paroissiens et autres ouvrages illustrés pour la jeunesse, à reliures riches, &c., &c. 24déc

$50 de récompense pour l'arrestation du nègre HENRY, dit SAMPO, âgé d'environ 25 ans, fortement constitué, taille de 5 pieds 4 à 6 pouces, le teint rouge foncé, lèvres très épaisses, nez gros, ayant une cicatrice sur un côté du front. Ce qui frappe le plus dans sa physionomie sont ses grands yeux gris. Il parle l'anglais, le français et l'espagnol. On suppose qu'il cherchera à se rendre à Mobile ou à Pittsburg.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera dans une des geôles de l'Etat, ou le ramènera chez Jules Delery, paroisse Plaquemines, 21 milles au-dessous de cette ville.

S'adresser à LANAUX & REINE,
20 fév—30 enc. Bienville et Vieille Levée

PECHES! PECHES!

RECU par le navire Spencer Kirby, de New-York : Cinquante douzaines boîtes de 20 pêches conservées au naturel par Wells & Provost. Ces pêches étant pelées et coupées en quartiers, sont prêtes à être employées pour tartes, fritures, etc., mais elles sont préférables seulement avec du sucre et employé comme fruit. Elles sont aussi bien conservées que les fruits au jus venant de France, et nous les vendrons à moitié prix, étant autorisés par les fabricants à le faire afin d'introduire cet article parmi les familles, hôtels, etc. A vendre par
O. VALETON & CO, 25 Tchoupitoulas et
18 fév encoig. Royale et Quartier.

Actions.

LE soussigné désire acheter des Actions de la Banque de l'Etat, de la Banque de la Louisiane, de la compagnie des water works et de la Compagnie d'Assurance des Marchands. Il vendra des actions de la Banque du Canal et de la Banque de l'Union.
GEO. GOTTSCHALK,
16 fév 95, Commune

CAFE—900 sacs café vert de la Havane, première qualité, reçu par la goélette Alice, en magasin et à vendre par Y QUADRAS & Co, No 16 rue de la Douane. 7 ms

TABAC—Reçu par les derniers arrivages de la Havane, un petit lot de Vuelta de Abajo, et conteneur en main tabac des meilleures Vegas de Vuelta Abajo et de Cuba, en magasin et à vendre par Y QUADRAS & Co, No 16 rue de la Douane. 7 ms

TABASCO—Un lot de tabac supérieur véritable Tabasco, reçu dernièrement, à vendre par Y QUADRAS & Co. No 16 rue de la Douane. 7ms

PAPIER—Quelques balles véritable lac Periliac, pour cigarettes, en magasin et à vendre par Y QUADRAS & Co. No 16 rue de la Douane. 7 ms

ZINC en baril, du No 9 à vendre par Y QUADRAS & Co, No 16 rue de la Douane. 7 ms

Aux Lithographes et Fabricants de cigares.

RECU du Havre, 3 caisses papier satiné, divers couleurs, Elephant size, en magasin et à vendre par Y QUADRAS & Co. No 16, rue de la Douane. 7ms

CIGARES—200,000 cigares des meilleures marques de la Havane, en magasin, et à vendre par Y QUADRAS & Co., No 16 rue de la Douane. 7ms

CIGARES de la Havane—1,000,000 cigares de la Havane d'importation directe; des meilleures marques, de différentes qualités—Impériales, Regalias, Media Regalias, Regalias Londres, Londres, Trabucos, Casadores Prensados, Brevas, Cilindrados, Millar, Vegueros, Panetelas, Damas, Democratas, en magasin et à vendre par D. BORNIO Jr. 34, rue Gravier. 7 mars

CIGARITES de papier de différentes marques, 28 caisses et 15 barils.

PICADURA, de première qualité—18 barils, en magasin et à vendre par D. BORNIO, Jr., 7 mars No 34, rue Gravier.

VOITURE ET CHEVAUX DE FAMILLE.

LE soussigné vendra à un prix modéré, pour cause de départ, une voiture de famille et deux chevaux jeunes et en très bon état. H. BONNABEL,
7 mars—3 enc. des rues Natchez et Tchoupitoulas

LA VOGUE
Des publications illustrées
Se maintient.

☞ La maison A. PAYA & Co. vient d'en recevoir un envoi comprenant les dernières nouveautés 31 jv 56, rue de Chartres.

MAILLOT & SON,
No 134, rue des Magasins,
Importeurs de Vins, Eau de vie, &c., et fabricants de liqueurs du pays.
14 déc—1an ☞

MAGASIN DE LINGE FAIT,
36 rue de Chartres, 36.

LAGAY & LECANU, ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle et le public en général, qu'ils vendent à des prix très réduits leur magnifique stock de linge d'homme et d'enfant pour hiver et printemps. Aussi un grand assortiment de bonneterie de tous genres. LAGAY & LECANU.
11 fév

HUILE DE COLZA—HUILE DE COLZA.

RECU par le navire Mortimer Livingston, du Havre, huile de Colza épurée, 1re qualité pour lampes Carcel et modérateur, en vente, en gallons, chez LION & PINSARD, 60 et 62 rue Royale, enc. Bienville. 10 fév

DIVERS—35 balles bouchons (de 15,000 chaque) 5 do de pour dames-jeannes, 50 caisses Vermouth de Picard & Co, 30 de eau [illegible] d'oranges, 1000 dames-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St Louis. 20 fév—6f

Extrait de Hydropiper,
du Dr. GEOGHEGAN,
Citoyen médecin distingué,
Contre la Dyspepsie, les Scrofules et toutes impuretés du sang.

Préparé par un membre de la Faculté
CE remède végétal qui se répand partout, est préparé par un médecin qui a pris ses degrés dans un des premiers Collèges Médicaux de l'Ouest. La recette accompagne chaque bouteille, il ne saurait être accusé de charlatanisme.

Les médecins le prescrivent, comme on pourra s'en convaincre en parcourant la circulaire.

L'Hydropiper agit promptement : la première bouteille produit quelquefois des miracles; par exemple la guérison de Mme Simpson, de Louisville, dont la recette a été gâchée on [illegible]

UNE SEMAINE.

Ce remède a excité l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui l'ont employé et est considéré le meilleur spécifique contre les maladies suivantes :

La Dyspepsie, les Scrofules, la Consomption, les Rhumatismes chroniques, la Goutte, la Névralgie, les Maladies de la peau, les Maux de reins, les maladies des femmes, les maladies occasionnées par le mercure, les Syphilis secondaires, la faiblesse générale et tous les maux provenant de l'impureté du sang.

Prix.... $1 la bouteille et 6 bouteilles pour $6, lors qu'on les achète en même temps.
RAYMOND & PATTEN, seuls agents.
No 74, rue Quatrième, Louisville, Kentucky
Agents à la Nouvelle-Orléans :
JARVIS & WOODMAN,
au coin des rues Magasins et Commune
J. WRIGHT & Co.,
8mars—1m v&c 151, rue de Chartres

LOUIS DUCOURNAU,
25, rue de Chartres.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et de New-York, un assortiment complet de marchandises convenables pour la saison, qu'il vendra à des prix excessivement modérés.

Indiennes claires nouvelles dispositions;
Gingham et Dérindes, unis à raies et carreaux;
Jaconats imprimés, Organdis et Mousselines;
Alpacca noir lustré, Mérinos et Alépines;
Drap d'été de Paturle Lupin;
Coutil à pantalon, blanc, gris et fantaisie;
Piqués fantaisie pour gilets;
Baréges unis et imprimés pour robes;
Baréges vert, noir et bleu pour voiles;
Lingerie, Toilerie et Bonneterie;
Dentelles, Bobinets, Cols et Manches;
Mouchoirs batiste unis ourlets et brodés;
Gants et Mitaines en fil ;
Mousseline suisse unie; Mousselines brochées, &c;
Brin fil, blanc et écru; Brin coton par 9 yardes;
Bobinet 12/4 et Mousselines pour mousquitaires;
Ombrelles soie et Parapluies soie et coton.

Pour Habitants :

Cotons, Denims, Cotonnade, Couverture, Linsey, Kersey, &c. &c. LS. DUCOURNAU.
3mars— 25, rue Chartres

J. CASBERGUE,
—MARCHAND TAILLEUR,—
106 Rue Royale 106

INFORME sa clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir une partie de ses marchandises pour le Printemps, consistant en :
Coutils couleur et blanc,
Piqué couleur pour gilets,
Mérinos noir pour habits et pantalons,
Mousseline noir (été de nouveauté) pour redingotes et pantalons.
☞ Les prix sont très modérés.
2 fév J. CASBERGUE.

Nouvelle Orléans, le 22 de janvier 1854.

AVIS est donné que J. BURNSIDE & Co. ont transporté leur magasin de la rue de Chartres No 19 et 21 à la rue du Canal, No 95.
2 fév—1m

☞ MME NAY, Professeur de Musique et de langue française, récemment arrivée de Paris [illegible] de domicile à Paris, des [illegible] de Piano et de Français. Elle a [illegible] recommandations. S'adresser chez elle, No 151, rue d'Orléans, ou à M. Gaudin, facteur de pianos, 104, rue Royale. Référence chez M. A. Roger, consul de France. 11 fév—1m

Nouveautés. Nouveautés.
WILLIAM McCLURE,
No 1 Rue des Magasins,

ANNONCE à ses clients et aux marchands en général, qu'il a reçu par les derniers arrivages, un superbe assortiment d'articles de nouveautés et de fantaisie pour modes, qu'il vendra à des prix très réduits et à des termes avantageux. L'assortiment se compose principalement d'articles de Paris, tels que :

Chapeaux pour dames et filettes;
Rubans pour chapeaux, ceintures et garnitures;
Fleurs de toutes qualités;
Parures pour mariées et pour bal;
Dentelles blanches et valenciennes;
Franges très riches;
Broderies en tous genres;
Tulles, Crêpes, unis, soie et coton;
Crêpes de toutes couleurs et qualités;
Gants en peau, soie et fil;
Parasols et ombrelles;
Velours coupé et découpé.

Et toutes sortes de fournitures pour modistes. Aussi. Un beau choix de chapeaux de paille pour hommes et enfants, sur lequel il appelle l'attention des acheteurs. 21fév—2m

DIVERS :

CHAMPAGNE—40 paniers Champagne Cosmone & Fils ;
EAU-DE-VIE—10 demi-pipes S. O. P. Gotard;
5 demi-pipes C. C. G. Gotard;
10 quarts do Montaigu, 10 do Montreuil;
3 do do Roussebauri, 10 do M. [illegible];
SHERRY—10 1/4 p. Gordon, 10 1/4 p. Amontillado, 10 do do Cabinet, 12 do do do O.,
25 do do P. O., 25 do do P. 10 do Gold,
100 do do H. 10 do B. couleur foncée,
25 [illegible] de Golf
VIN D'OPORTO—25 quarts pipes de qualité pure
10 quarts do de 1re qualité,
3 do de Burgundy, 5 do do do
10 caisses do do marques B. & S.
VINS DE MADERE—5 demi-pipes, qualité ordinaire; 5 quarts du Howard & Mars;
15 quarts pipes d. 1st, 10 do do O. d reserved,
10 do do première qualité. H. MEUGENS.
1mar—6m No 31, rue de la Commune

CIGARES DE LA HAVANE—300,000 cigares de la Havane :

| | | |
|---|---|---|
| Regalia—E. Hondo | Media Regalia | |
| El Sol | La Sevillana | |
| Fillmore | La Cuideste | |
| Asturiana | La Nifiena; | |
| El Cometo | Millares Tres Marias | |

Iberia Corona, Lentima, La Floridana, El Delecto Havana Vanidad, La Sevillana, Los Oreanos, La Conquista de Mayer, Mi Destino.
A vendre à des conditions libérales, par
H. MEUGENS,
3mars—6m No 31, rue de la Commune

QUELQUES caisses de SHERRY pale et foncé, première choix, de la marque HARMONY. A vendre à des conditions libérales par
H. MEUGENS,
3mars—6m No 31, rue de la Commune

GRAND DEPOT DE SANGSUES DE HONGRIE
CHEZ M. AUBERT, 170, rue de Chartres.—Sangsues en débarquement du navire Brandywine, à vendre aux prix les plus modérés.
1er mars—15t

AUX AMATEURS DE
VOLAILLES ET COCHONS DE CHOIX.

Le soussigné offre à vendre, à son établissement au coin des rues Esplanade et Burgundy, en face du vieux marché des Indiens, sur le Chemin du Bayou, un lot de choix de Brama Poutra, Shanghais fauves, rouges, blancs, noirs, Cochin-Chine et Dominiques, Cochin-Chine moyens, Chinois et autres VOLAILLES de l'Asie, élevées, importées par lui-même et garanties de race pure.

Aussi :—Quelques paires de Cochons Suffolk et Middlesex.

ŒUFS bons et frais (pour la couvée) emballés avec soin et expédiés à n'importe quelle distance.

Les ordres seront promptement remplis.
S'adresser sur les lieux, ou à
JOHN E. HOLLAND
6me Cour de District.

N. B.—Les omnibus de la rue du Bayou partent de la rue du Canal tous les quarts d'heure, et passent à un demi îlet de la propriété qui se trouve à gauche du Marché. 17 fév—30

A vendre à un crédit libéral, pour cause de départ.

GROCERIES. UNE GROCERIE bien fournie de marchandises, avec une bonne clientèle. S'adresser sur les lieux, encoignure Claude et Hôpital. 21fév—15

A VENDRE.

GROCERIES. Une grocerie bien achalandée, située dans un des meilleurs quartiers de la ville. Pour les conditions, s'adresser à F. ROUMIEU, 6mar—☞ No 20 rue St Louis

A LOUER.

Une jolie résidence située rue Bienville, 109, entre Bourbon et Dauphine. Possession en sera donnée à la fin du mois. S'adresser sur les lieux. 17fév—☞

EAUX DE VIE—19 1/4 pipes vieux Cognac Saml. Richard 1825;
4/8 pipes do do do do;
5/4 do eau de vie G. V. Bernard & Co, pale;
5/4 do do do dark;
4/8 do très vieux Cognac Larronde;
4/4 do La Rochelle Pellevoisin;
2/4 do Cognac Lecoq, à vendre par
FAURES & NORMAN,
24 fév 33 et 35 rue Royale

GENIEVRE—Dans les magasins de la douane : 6 pipes Schiedam gin; 25 caisses curaçao de Hollande; 25 do anisette do, à vendre par FAURES & NORMAN, 33 et 35 rue Royale. 24 fév

DERNIEREMENT débarqué des navires Susan Hinks et Ed Stanley, de Boston—

| | | | |
|---|---|---|---|
| 4 barils | MAQUEREAUX | No 1 | |
| 40 barils | do | No 3 | |
| 8 1/2 do | do | No 1 | |
| 8 1/2 do | do | No 2 | |
| 8 1/4 do | do | No 1 | |
| 8 | do | No 2 | |
| 6 | do | do No 3 | |

400 caisses Morues; 12 tambours idem;
30 kitts de Maquereaux Nos 1, 2 et 3.
30 do du Saumon. A vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
24fév 13 et 15, rue St-Louis

NOUVELLEMENT reçus :
300 paniers guignolet, marque Deffes aîné; 250 paniers vin de champagne en grandes et demi-bouteilles, marque Oscar de Montaigne, Sillery Mousseux, à vendre par LONGIS & GRATIAA, 6 mars No 20, rue de la Douane.

EN magasin, et à vendre par les soussignés :
400 barriques vin rouge St-Julien, Montferrand et Montgaillard;
4 barriques et 25 tierçons vin blanc Sauterne;
30 tierçons vinaigre de vin;
1000 caisses vin rouge St-Julien;
100 quarts vin imitation madère;
4 0 do Porto à la couronne de Mi. Reig;
100 caisses de sardines en grandes, demi et quarts de boîtes, de Deffes Jne;
200 do de fruits assortis et fraises au jus, de Deffes Jne;
10 do jus de groseille;
100 do prunes d'Ente en paubans;
40 balles de bouchons de différentes qualités et grosseurs;
300 kegs olives de Séville;
140 quarts de pipes Sherry pâle et coloré, marque V (1) et (2).
150 octaves même marque;
80 quarts et octaves Madère;
Cèpes, petits pois, truffes et pâtés.
P LONGIS & GRATIAA,
28fév No 20, rue de la Douane

SAFRAN oriental &c—25 livres safran oriental, 30 livres cyanure de potassium en fusion et en cristaux, 200 livres café de glands de chêne. A vendre par A. SCHWAB, 6 mars 40, rue Condé

DEMANDE D'EMPLOI—Un monsieur connaissant parfaitement la tenue des livres, parlant et écrivant les trois langues anglaise, française et espagnole, désirerait trouver pour occuper ses après-dînées et soirées se charger d'un jeu de livres, à un prix modéré. Il fournira d'excellentes recommandations. S'adresser par écrit à M. B. au bureau de cette feuille ou à la boîte C. No 16, bureau de la poste. 3mars—

Dépot des manufactures
DE DENTELLES DE CHANTILLY
ET BRUXELLES.
Châles, Echarpes, Pèlerines, Berthes, Volants, Manches, Voiles, Mouchoirs, &c. &c.
JULES DELCROIX,
686 BROADWAY,
Près l'Hôtel Métropolitain—New York.
2 mars—1m

A VENDRE.

LE fonds d'un magasin de comestibles, situé au coin des rues Conti et Levée. Troisième district. S'adresser sur les lieux. [illegible]

SCOTCH ALE—150 barriques en quarts et pintes, en débarquement du navire [illegible] de Glasgow et à vendre par [illegible]

MONSIEUR JEGOU,
Bachelier ès-lettres et ès-sciences mathématiques,

ANNONCE respectueusement au public que pouvant disposer de quelques heures le matin et le soir il désirerait les consacrer à donner des leçons.

Il se chargerait soit de faire à ses élèves un cours d'études commerciales, soit de les préparer aux écoles militaires des E.-U. ou de France soit de mettre à même de recevoir le titre de Bachelier ès-sciences physiques les jeunes gens qui désirent terminer leurs études de médecine à Paris.
Prix : 5 leçons par semaine.............$20 00
3 leçons par semaine.............$15 00
Visible de 8 A. M. jusqu'à 3 P. M., Place Congo—monument Place d'Armes, No 202. 2 mars—1m

Vor HEBERT & Co.,
149, rue de Chartres.

NOUVELLEMENT reçues quelques grosses cartes à jouer (fabrique de la veuve Sennet Morin) format extra qualité supérieure. 25fév—6

Vor HEBERT & Co.,
149, rue de Chartres.

AVIS aux professeurs de dessin et aux élèves—Reçu par le navire Great Britain—

Un grand assortiment d'Etudes de Paysages—Cours complet par : JULLIEN, JACOTOT et HUBERT—Papiers et articles de dessin—[illegible]—Règles plates de toutes dimensions—Rectangles et [illegible] Equerres—Pistolets 25 fév

Papiers Peints—Papiers Peints,
Vor HEBERT & Co.,
149, rue de Chartres.

CONSTAMMENT un immense assortiment de PAPIERS PEINTS
Pour appartements, cafés, restaurants, salles de bals et établissements de tout genre.
Papiers à 10, 15, 20, 25, 30, 40, 50, 75 cents, $1 et au-dessus.
BORDURES—imitation, velours &c.
Toile de lits ordinaires et riches, de toutes dimensions, &c. &c. 25 fév—2m

LIBRAIRIE FRANCAISE.

REÇU par le Great Britain :
Töpffer—Nouveaux Voyages en Zig Zag;
Carné—Histoire pittoresque de la franc-maçonnerie;
Kauffmann—Histoire Philosophique do;
Grisier—Les Armes et le Duel;
Mme Tast—Education maternelle, dernière édition;
Mme d'Aulnoy—Contes choisis;
Compendium de médecine pratique.
Lamartine—Œuvres complètes;
Ch. Le Savant—[illegible];
Lafayette—Dante, M. Auge, Machiavel;
Fontenelle—Œuvres diverses;
A. Dumas—Diane de Lys;
L. Fonsnier—Une Journée d'Agrippa;
A. d'Houdetot—Le Tir au Pistolet.

Format in 1c.—Manuel de Raspail pour 1854, etc.
A. PAYA & Co.,
25 fév 56, Chartres.

ALFENIDE.

REÇU par le Great Britain. Couverts à filets en [illegible]
A. PAYA & Co,
56, rue de Chartres

Cartes à jouer

RECU par le Great Britain : 2 caisses cartes à jouer [illegible] Parisienne.
25 fév A. PAYA & Co, 56, Chartres

Chapeaux! Chapeaux! Chapeaux!

H. L. HOBBS, [illegible] vient de recevoir un grand et magnifique assortiment de chapeaux Panama, de Manille, de Leghorn, de Florence et de paille française pour hommes, garçons et jeunes gens. Il vendront le tout à bas prix et à des conditions libérales. 25 fév—6

Avis.

LE soussigné a besoin de OUVRIERS pour coudre 1,500 paires de pantalons [illegible].

Il promet de cette occasion pour annoncer au public qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de broderies, rubans et toutes sortes de marchandises de saison, au plus bas prix par [illegible] A. WEYL.
49—15t Enc. Marais et François

AVIS
36 rue de Chartres 36.

SO DOUZAINES de chemises, toutes qualités, à vendre à très bon marché, pour clore une consignation par LAGAY & LECANU.
11 fév

Marchandises Sèches pour les marchés du Mexique.

IMPERIALES, indiennes, mousselines imprimées, coutils blancs, couleur et fantaisie, châles imprimés, toiles en bonne et petites, robes mousseline, pacotilles, bretagnes, creas, estopillas, mouchoirs Madras, toile écrue et grise, toile pour chemises, &c. Toujours en main un approvisionnement des marchandises ci-dessus mentionnées, à vendre par
O. B. GRAHAM.
13fév—2m 39, rue Gravier

FROMAGES DE HOLLANDE—25 caisses de 12 fromages chacune, en débarquement du navire brandy wine, à vendre par JOSEPH LANATA, No 11, Jefferson, 12, Toulouse 22fév

EN débarquement du navire Brandy Wine, venant du Havre—
150 dames-jeannes de 5 gallons,
100 do do 3 do
100 do do 2 do
300 do do 1 do
A vendre par J B PREAU & Co,
24fév 31 et 33, Gravier

A VENDRE en débarquement du navire Brandywine, arrivé du Havre :
20 caisses absinthe (C. F. Berger),
5 fromages pâte grasse,
25 caisses fromage de Hollande,
2 tonneaux fromage de Gruyère.
A vendre par J. M. CAVIEN, 24 fév 25, rue Toulouse

SUCRE de la Havane—Une fois sucre blanc de la Havane, propre aux confiseurs, à vendre à un prix modéré par J. M. CABALLERO, 21fév—36 Vieille Levée, entre Douane et Bienville

CIGARES de la Havane—125,000 cigares de la Havane, venant d'être reçus par le brick Mary Elizabeth, et comprenant un assortiment de Regalias, demi do, Londres, Mazos, de différentes marques telles que Franklin, Pura, Granda de Sevilla, Paz de Lepaña, Gutierez, &c., à vendre par J. M. CABALLERO, 36 Vieille Levée, entre Douane et Bienville. 21fév

A LOUER.

LE CAFÉ connu sous le nom de Canal Veranda, au coin [illegible] S'adresser à JH. GARNIER, rue Conti, No 15. 17 fév—14

DIVERS—50 barriques vin rouge St Julien et St Estèphe, 25 barriques vin rouge Château Larose, 20 do do do Château Latour, 50 barils vin blanc Haut Sauterne, 110 caisses fruits au jus Joseph Peneau Nantes, 50 paniers Champagne Heidsieck quarts et pintes, 50 do do St Sanveur do, 50 do do Key & comte de Montrun do, 15 pipes Genièvre de Hollande marque du Sanglier, 10 1/4 pipes cognac Samuel Richard, à l'entrepôt, 10 do do Renaud do, 15 do do Roteau Chauvigny do. A vendre par J B PREAU & CO, 31 et 33 rue Gravier. 17fev

AVIS.
Chapellerie.

Nous informons nos amis et nos clients que par suite de l'incendie qui a détruit notre magasin de la rue de Chartres, No 37, nous avons transporté toutes nos affaires à notre établissement encoignure Royale et Bienville.
ALBERT & TRICOU. 7 fév

GEO. GOTTSCHALK,
COURTIER D'ACTIONS, DE BILLETS ET DE PROPRIETES FONCIERES.
14 déc—1an 95 rue de la Commune

ARGENT du Texas à acheter et titres de terre au Texas, à vendre par Geo. GOTTSCHALK, courtier, No 95, rue de la Commune. 14 dec

ACTIONS de la Banque des Citoyens (Guillaume) à vendre par Geo. GOTTSCHALK courtier, No 95, rue de la Commune. 14 dec

REÇUS de taxes de chemins de fer, à vendre par Geo. GOTTSCHALK, courtier, No 95, rue de la Commune. 14 dec

Certificats de prime.

LE soussigné achète des certificats de prime des compagnies d'assurance du Soleil, du Crescent et du Home. Geo. GOTTSCHALK Courtier, No 95, rue de la Commune. 14 dec

PRET sur hypothèque—Prêts sur hypothèque, de $500 et au delà, par Geo. GOTTSCHALK, courtier, No 95, rue de la Commune. 14 dec

MAGASIN DE TAPIS,
23, Rue de Chartres.

Importation récente par voie directe.

TAPISSERIE anglaise, médaillon, velours et Bruxelles.—Aussi, un assortiment complet de tapis velours trois plis, Bruxelles, Ingram et Vénitiens, Tapis à mettes en laine et en toile, barres d'escaliers, tapis de table et de piano, étoffes en crin, nattes 4/4, 5/4 et 6/4, blanches et de couleur, &c. Toile cirée de différentes qualités, dessins nouveaux, et coupée de manière à s'adapter à des appartements de toutes grandeurs. Le tout à vendre à des prix très modérés.
23jan—ab A. BROUSSEAU & Ce

SAUCISSON DE LYON—600 livres, à vendre par FERBOS FRERES, 247 et 249, rue Royale enc. Dumaine. 7fev

FROMAGE DE GRUYERE—35 meules à vendre par FERBOS FRERES, 247 & 249, rue Royale, enc. Dumaine. 7fev

SUCRE, CAFE, CIGARES ET MIEL :
240 caisses sucre de la Havane,
509 sacs café de la Havane, 1re qualité,
189 milliers Regalias, Londres et Millars,
25 barils miel, en débarquement du brick Saml. J. Peters, venant de la Havane, à vendre par S. DE VISSER & Co, 26, Vieille Levée. 26jan

J. B. PREAU. A. COUVREUX. TH. CAPITAINE
J. B. PREAU & Co.,
Négociants Commissionnaires.
No 33, rue Gravier. Nouvelle Orléans

BOTTES, SOULIERS ET CHAPEAUX—100 caisses venant d'arriver et en débarquement du navire Pacific et des barques Kedar et J. B. Lancaster, convenables aux détails de la ville et de la campagne, à vendre à bas prix, à des conditions libérales. J HOBBS & Co., 12 & 14, rue Douane. 6fév

VIN ROUGE.

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux—Barriques vin rouge, à vendre par E DECHAMPS, Rue Condé 67. 7jv

BOUGIES—200 boîtes bougies sperme chandelles, à vendre par BRUGUIERE & Co, 16, rue Bienville. 10 fév

CHAMPAGNE—400 paniers des marques Ancre, Cordon Vert et Cordon Bleu, en débarquement du navire Brandywine, à vendre par SOSTHENE THOMAS, 29, rue Natchez. 1 mars

FARINE—900 barils farine superfine de St Louis, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 15 rue Tchoupitoulas. 3 mars

PORC—300 barils porc mess et M. O, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 15 rue Tchoupitoulas. 3 mars

POISSONS—500 caisses maquereaux et harengs, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 15, rue Tchoupitoulas. 3 mars

JAMBONS—800 de Duffield, Stagg & Shay, Davis & Phipps, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 15 rue Tchoupitoulas. 3mars

GRAISSE—100 barils et 1000 barillets graisse de 1ère qualité, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 15, rue Tchoupitoulas. 3 mars

ON DEMANDE immédiatement un maître de français et de mathématiques pour une institution à la campagne. S'adresser au bureau de ce journal. 28 fév—3t

CIGARES—400 milliers cigares de marques et dimensions assorties, en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par S. DE VISSER & Co, 26 rue Vieille Levée. 26déc

EN débarquement du brick Sibenzo, de Gênes : 1000 paniers huile Bergagluppi, 24 onces, 250 do do do 24 demi bouteilles; 200 caisses macaroni et vermicelli 1re qualité, 200 do pâtes assorties; 200 [illegible] de marbres; [illegible] à vendre par LANATA, GARDOLPO & Co, [illegible]

[illegible]

60 BARILS [illegible] en débarquement [illegible] à vendre par LANATA, GARDOLPO & Co [illegible]

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans des Opelousas et de l'Ouest—Encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

N lle Orléans, 1er février 1854

UN versement de cinq pour cent sur le capital de cette Compagnie sera dû et devra être payé, au bureau, le 3 avril prochain.

A l'assemblée qui s'est tenue le 24 janvier 1854, les actionnaires ont fixé les époques suivantes pour la balance des versements, savoir : le premier lundi d'avril et le premier lundi de septembre 1854, et premier lundi d'avril 1855 chaque versement de cinq pour cent; un versement de cinq pour cent le premier lundi d'avril 1856 et ainsi de suite.

Avis est donné aux actionnaires que en vertu d'une résolution, le Directeur autorise à allouer un escompte de huit pour cent par an à ceux qui feront, avant les époques fixées, des versements ci-dessus ou un de ces versements.

Par ordre de la Direction.
BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire
2fév—2m

Ecole classique, scientifique et préparatoire, aux eaux de Cherokee, Etat de la Georgie.
Dirigée par E. BROUGHTON de l'Université d'Edinbourgh aidé de professeurs de talent et d'expérience.

EN [illegible]

[illegible]

PERDU.

UN billet [illegible] par Ch. White, à son ordre, à la [illegible] portant la somme de $515 [illegible] Les personnes qui le trouveront sont priées de le remettre à [illegible] récompense [illegible]

AGENCE DE VINS INDIGENES,
DE LONGWORTH & ZIMMERMAN,
No [illegible] rue Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans.

CATAWBA [illegible]
[illegible] Catawba [illegible]
VOORHIES, GRIGGS & Co.
[illegible]

BRODERIES IMPRIMEES, etc.

F. de PERCEVAL, N. 637, Broadway, New-York, seul fabricant de broderies imprimées, [illegible]

A VENDRE pour cause de maladie un fonds de café, propriété [illegible]

PAPIERS PEINTS.
DELCROIX,
No 106, rue de Chartres,

VIENT de recevoir de France par les navires Ashland, Whitehaven, etc. [illegible] de papiers peints [illegible] de France, et il offre un assortiment de papiers peints [illegible] qui ne [illegible] à des prix avantageux.

[illegible]

EN [illegible]

| | | |
|---|---|---|
| 290 barriques vin rouge Saint Julien | | |
| 50 do vin de Catalogne | | |
| 10 barriques vin blanc Haut Sauterne | | |
| 25 paniers champagne [illegible] | | |
| 25 caisses absinthe suisse Berthoud & Co | | |
| 15 do [illegible] | | |
| 15 do Muscat de Frontignan | | |
| 10 do [illegible] | | |

10 000 bouchons diverses grandeurs,
400 dames-jeannes diverses grandeurs,
12 paniers bouteilles vides.
A vendre par P. A. LACROIX, 3mars

Mme MONNIER, Sage-Femme,

A L'HONNEUR de prévenir les Dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle vient [illegible] Dauphine. 7fév—1m

Mme BARON, Accoucheuse, reçue par la Faculté de Paris, [illegible] et les dames, No 149 rue Royale, entre St Louis et Toulouse. Références MM. les Drs. Labatut et Beugnot. 1 fév—1m

A VENDRE.

UNE MACHINE A VAPEUR, ayant un cylindre de [illegible] pouces [illegible] et pouvant [illegible] chaudières à vapeur [illegible] S'adresser à W & D URQUHART, ou à ROBERT J. KOLSSON. Encoignure des rues Richard et Nouvelle Levée. 12fév—3p

NOUVEAU RABAIS.

TOUS ceux qui désirent acheter des marchandises seront les [illegible] à l'usage des dames [illegible] NOUVEAU RABAIS sur toute la marchandise. [illegible] à 60 cents la verge.
C. LAROUSSINI & Co., Maison Rouge, sur la Levée près le marché aux légumes. 27 jan

QUININE—3600 onces américaine en magasin, et à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 2 fév

HUILE ANIS—10 caisses, en magasin et à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 2 fév

INDIGO—5 caisses Manille, en magasin et à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 2 fév

PEINTURES ET COULEURS—un assortiment complet de peintures et couleurs [illegible] E J HART & Co, 79, Tchoupitoulas. 2 fév

A VENDRE—En débarquement du navire Great Britain, quatre tonneaux fromage de Gruyère, à vendre par E DECHAMPS, 67, rue Condé. 27 fév

VIN DE BORDEAUX—250 barriques vin rouge, 12 do Haut Sauterne, 30 do Larose, 49 do vin de Bergasse. 15 1/4 Cognac de la marque Baquit Tricoche & Co; 5 1/4 Cognac de la marque Jules Robin & Co. A vendre par E. DECHAMPS. 27 fév

EN débarquement du brick Arker, venant de Bordeaux—10 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille et à vendre par BOYER FRERES, V. BENQUET & Co. 2 fév Encoignure Moreau et Mandeville, 3me district

EN magasin et à vendre par les soussignés—25 barriques vieux vin rouge pour famille, 190 barriques vin rouge bon ordinaire, 25 barils Haut Sauterne 1re qualité, 15 do do do 2me qualité, 25 dames-jeannes diverses marque vieux Jean Brandy, Bourbon whiskey et gin de Hollande, 4 balles bouchons fins réguliers, 25,000 bouchons pointus, 5 paniers bouteilles vides. BOYER FRERES, V. BENQUET & Co. 2fév Encoignure Moreau et Mandeville, 3me district

ATTENDU par le navire John Lemming, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés—80 barriques vin rouge bon ordinaire. BOYER FRERES, V. BENQUET & Co. 2fév Encoignure Moreau et Mandeville, 3me district

Coutcaux pour Cotons

40 DOUZ. "Couteaux à coton" à l'usage des Ecorcheurs [illegible] et [illegible] instrument adapté à leur usage. L'attention des fabricants est appelée sur cet article. A vendre à bon marché par URIAH A. FOLLARD & Co, 76, rue du Canal, près Chartres. 6 fev

FUSILS! FUSILS!

2 CAISSES beau fusil à deux coups des manufactures anglaises, à vendre en gros ou en détail par URIAH A. FOLLARD & Co, 76, Canal, près Chartres. 6 fév

EN magasin et à vendre—450 barriques vin rouge pour familles, savoir :
150 barriques St-Vincent de Paul,
150 do supérieur Médoc;
100 do Macon;
50 do St-Julien;
700 caisses vin rouge St Estèphe Médoc;
20 do véritable absinthe suisse, E. Pernod,
30 do abricots à l'eau de vie;
40000 cigares de Brême, 1re qualité;
1000 demi boîtes sardines;
1000 quarts do do;
150000 bouchons qualités diverses
Par L. MAJESTE,
21 jan rue de Chartres, No 115

P. Durel & Co.,
LIBRAIRES, IMPRIMEURS ET RELIEURS
No 33, RUE DE CHARTRES,
ENCOIGNURE DE LA RUE DE LA DOUANE
18janv—1an.

FROST & Co,
Rue des Magasins, No 10. Nlle-Orléans.
OFFRENT EN VENTE
BOTTES, CHAPEAUX, SOULIERS.
Convenables pour le commerce de la campagne en général et pour l'usage des plantations. 15juil—1j

Alph. E. Gavenser & L. F. Maxent
GAVENSER & MAXENT,
No Royale, No. 166,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent [illegible] affaires [illegible] de A. & E. Gavenser [illegible] La Mission, [illegible]

INDIGO pour [illegible] livres à vendre par P. CUSACHS, [illegible] Royale et St-Philippe.